

REVISION CONSTITUTIONNELLE

Président Tebboune : «le projet de révision de la Constitution consacre la loyauté au serment des chouhada et conforte l'Etat de Droit»

P. 24

GOVERNEMENT

M. Djerad aujourd'hui dans la wilaya de Batna

P. 24

MAWLID ENNABAWI

Le Mawlid ennabawi echarif sera célébré jeudi 29 octobre courant (ministère)

P. 2

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

Le déficit du Trésor prévu à 17,6 % du PIB en 2021

Le Projet de loi de finances (PLF) 2021 présenté, lundi, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) prévoit une augmentation du déficit du Trésor public à 17,6 % du Produit intérieur brut (PIB) du pays en 2021 et une baisse à 6,7 % en 2022. "Vu les niveaux des recettes et des dépenses budgétaires pour la période 2021-2023, le déficit du Trésor pour le PIB augmentera de 15,5 % dans Loi de finances complémentaire (LFC) 2020 à 17,6 % en 2021, avant de passer à 6,7 % en 2022 et 14,9 % en 2023", selon un exposé du ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane présenté en son nom par la ministre des Relations avec le parlement, Bessma Azouar. Ainsi, le déficit budgétaire passera à 3614,42 milliards DA en 2021 contre 2954,88 milliards DA dans la LFC 2020.

P.p 6-24

APS



SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Belhimer : «consécration du principe de transparence»

P. 4

ENERGIE

"Le taux national d'électrification a atteint plus de 98% à fin 2019"

P. 6

ACCORD OPEP+

"Le taux de conformité à 102% en septembre" (ministère)

P. 7

SANTÉ

ACCOUCHEMENT

Comment ça se passe pendant l'épidémie de coronavirus ?

P.p 12-13

FOOTBALL

MC ALGER Rejet de la demande d'annulation de la licence du joueur camerounais Roony (LFP)

P. 21



INTERNET-DONNÉES PERSONNELLES

Instagram visé par une enquête en Europe

P. 17

PROCÈS EN APPEL D'ALI HADDAD

Poursuite des plaidoiries de la défense

P. 24

MAWLID ENNABAWI

Le Mawlid ennabawi echarif sera célébré jeudi 29 octobre courant (ministère)



Le Mawlid ennabawi echarif sera célébré jeudi 29 octobre courant, a annoncé lundi le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué.

"Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs informe l'ensemble des citoyens que le 18 octobre 2020 correspond au 1er Rabie Al Awal 1442 de l'hégire.

Ainsi, le Mawlid ennabawi echarif sera célébré jeudi 12 Rabie Al Awal 1442 correspondant au 29 octobre 2020", précise le communiqué.

ALGÉRIE - BELGIQUE

Agrément du nouvel ambassadeur d'Algérie en Belgique

Le Gouvernement belge a donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Haneche, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume de Belgique, indique, lundi, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

FORÊTS

Tissemsilt : arrestation d'un pyromane, auteur d'un incendie à la forêt "Garouaou"

Les agents de la Conservation des forêts de la circonscription de la daïra de Lardjem (Tissemsilt) ont arrêté récemment un pyromane, auteur d'un incendie à la forêt Garouaou dans la région d'Ain Djouaer dans la commune de Ammari, a-t-on appris lundi auprès de cet établissement. Cet individu a été arrêté par une patrouille des agents de la Conservation des forêts en flagrant délit d'incendie dans la forêt "Garouaou" proche de Djouaer qui est caractérisée par son couvert végétal dense, a-t-on indiqué. Le pyromane a ainsi provoqué la destruction de 80 mètres carrés d'arbres de pin d'Alep.

Les agents des forêts ont remis l'auteur de cet incendie à la brigade de la gendarmerie nationale à Ammari qui a ouvert une enquête dans cette affaire et l'a présenté à son tour à la justice.

Pour rappel, une autre personne en flagrant délit d'incendie à la forêt d'El Mekmen dans la commune de Sidi Lantri a été également arrêtée en août dernier.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Mascara : extension du réseau de fibre optique à plus de 2.200 km

L'unité opérationnelle de "Algérie Télécom" dans la wilaya de Mascara a achevé l'installation de 72 km de fibres optiques, étendant son réseau au niveau de la wilaya à 2.260 km, a-t-on appris lundi du responsable de la cellule d'information de cette unité, Djamel Derir.

Depuis le début de l'année en cours et jusqu'à la mi-octobre, le réseau de fibre optique a été étendu de 72 km avec le raccordement de plusieurs annexes communales à l'APC de Mascara, d'une entreprise industrielle privée dans la ville de Sig et de trois agences bancaires dans les communes de Mascara, Sig et Mohammadia, outre un bureau de poste à Oued El Abtal, a indiqué le responsable.

UNIVERSITÉ

USTO : plus de 3.000 places pédagogiques pour les nouveaux bacheliers



Plus de 3.000 places pédagogiques sont prévues pour les nouveaux bacheliers au titre de l'année 2020-2021 à l'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran (USTO), a indiqué un responsable de la cellule de communication de l'établissement d'enseignement supérieur. Quelque 3.050 places pédagogiques sont initialement consacrées pour les nouveaux bacheliers, un chiffre qui pourra être revu la hausse en cas de nécessité, a déclaré à l'APS Maâmar Boudiaf.

Aussi, deux nouvelles spécialités sont prévues à l'USTO pour la prochaine rentrée, en l'occurrence "les Energies renouvelables en électrotechnique" et "l'Aéronautique et mécanique de l'aviation légère".

"Il s'agit de deux nouveaux masters à cursus intégré de licence. Au bout de cinq années, deux diplômés seront délivrés: licence + master, une première à l'USTO", a souligné le responsable.

Des portes ouvertes sont organisées cette année du 15 au 25 octobre en mode virtuel, et les inscriptions des nouveaux bacheliers se feront sur cinq (5) étapes : la première comportant la pré-inscription et la confirmation de la pré-inscription online, le traitement de vœux et la proclamation des résultats des affectations.

La deuxième étape, comportant des entretiens avec les candidats affectés aux écoles normales supérieures (ENS), ainsi qu'une opération dédiée aux candidats n'ayant obtenu aucun de leurs choix.

La phase 3 concerne les inscriptions définitives en ligne, la phase 4 le traitement des cas particuliers sur la plateforme "PROGRES", tandis que la phase 5 verra l'ouverture du portail relatif aux œuvres universitaires, a-t-on fait savoir de même source.

CRIMINALITÉ

Boumerdes : neutralisation d'une bande de quartiers à Si Mustapha

Les services de la sûreté urbaine de Si Mustapha (Boumerdes) ont mis hors d'état de nuire une bande de quartiers, composée de neuf individus, tous récidivistes, qui agressaient des citoyens en faisant usage de différents types d'armes blanches, a-t-on appris, lundi, auprès de la sûreté de wilaya. "Cette bande a été mise hors d'état de nuire suite à l'exploitation d'informations à propos d'individus, originaires de la commune de Si Mustapha, détenant et cachant des armes blanches utilisées dans l'agression de citoyens", a indiqué, à l'APS, le chef de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police, Krime Touati. L'arrestation des éléments de cette bande et la perquisition de leurs domiciles, a permis, a-t-il ajouté, la saisie en leur possession d'armes blanches de différents types, des munitions, et un gilet pare-balles, outre une quantité de comprimés psychotropes et une somme d'argent issue de la vente de ces drogues, a précisé le même responsable. Les suspects, âgés entre 25 et 40 ans, ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes pour jugement, a signalé le commissaire de police, Krime Touati.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
17 morts et 1 263 blessés en une semaine au niveau national

Dix-sept (17) personnes ont trouvé la mort et 1 263 autres ont été blessées dans 1 045 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période du 11 au 17 octobre, selon un bilan hebdomadaire rendu public mardi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen où 4 décès et 31 blessés ont été déplorés dans 31 accidents de la route, précise la même source.

Concernant les activités de lutte contre la propagation de la pandémie de Coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 222 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas afin de rappeler aux citoyens "la nécessité du respect du confinement ainsi que des règles de la distanciation sociale." La même source ajoute que les unités de la Protection civile ont effectué 323 opérations de désinfection générale à travers 48 wilayas, précisant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés ainsi que les quartiers et les ruelles, ce qui a nécessité la mobilisation de 1 039 agents, tous grades confondus, 210 ambulances et 138 engins de lutte contre les incendies.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1 424 interventions pour procéder à l'extinction de 1 074 incendies urbains, industriels et autres en plus de 4 776 interventions pour l'exécution de 4 230 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

TRANSPORT SCOLAIRE

Jijel : remise de 85 bus de ramassage scolaire aux communes

Pas moins de 85 bus destinés au ramassage scolaire ont été remis lundi à toutes les communes de la wilaya de Jijel à la veille de la nouvelle rentrée scolaire 2020/2021.

Ce nouveau quota porte à 125 le nombre de bus de ramassage scolaire attribués aux assemblées communales populaires de la wilaya depuis le début de l'année, a indiqué le wali, Abdelkader Kelkel, au cours de cérémonie de distribution.

"Ce chiffre traduit l'intérêt accordé par l'Etat à l'amélioration des conditions de scolarité des écoliers", a précisé le chef de l'exécutif de wilaya devant les présidents des assemblées communales populaires (APC).

Les communes comptant des zones d'ombre ont eu la priorité dans cette opération de distribution bénéficiant jusqu'à 10 bus chacune, a précisé Abdelkader Kelkel.

L'accent a été porté lors de la cérémonie sur la nécessité de recruter des conducteurs compétents.

ALGÉRIE - SLOVÉNIE

Agrément du nouvel ambassadeur de la République de Slovénie en Algérie

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Robert Krmelj, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Slovénie, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Madrid, indique lundi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

La nouvelle Constitution préservera les "valeurs nationales" et consacra les "libertés"

Les animateurs de la campagne référendaire ont souligné, lundi, dans leur majorité, les acquis à venir, à la faveur de la révision constitutionnelle, que sont la préservation des "valeurs et constantes nationales", la "consécration des libertés" ainsi que la "concrétisation du développement socio-économique du pays".

Le projet de révision de la Constitution soumis à référendum le 1er novembre prochain, "sera une illustration éloquentes des valeurs civilisationnelles de l'Algérie, puisées des préceptes du Saint Coran, consacrera la loyauté au serment des chouhada et confortera l'Etat de Droit prôné par le Hirak béni authentique", a soutenu le Président de la République dans un message adressé aux participants aux travaux de la 22e Semaine nationale du Coran, lu en son nom par le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmehdi à Mostaganem. Pour le Président de la République, "jeter les bases de la réforme, c'est assurer l'éclosion des énergies dormantes dans notre société. J'entends par réforme, celle qui assoit un environnement favorable et attractif pour toutes les potentialités dont regorge notre pays, à la faveur de l'équité, de la liberté, de la paix et de la sécurité". Le Président a, en outre, réaffirmé son attachement à la voie de la réforme, un impératif, a-t-il dit, que "j'ai promis de consacrer pour préserver notre pays de la corruption, la combattre, tarir ses sources et éliminer ses causes". Le projet de révision de la Constitution "veille dans son préambule sur les constantes nationales dans de nombreux articles qui abordent l'identité nationale avec ses trois dimensions (Islam, Arabité et Amazighité), et les valeurs glorieuses de novembre", a soutenu, Youcef Belmehdi, lors d'un point de presse tenu en marge de cette rencontre. Le ministre a ajouté que "le discours de la mosquée a accompa-

gné les jeunes du Hirak le 22 février et a été avec le changement pacifique et civilisé, jusqu'à avoir atteint, aujourd'hui, ce changement dans les institutions et pour l'édification d'une Algérie dans laquelle les jeunes compétences auront le droit d'administrer le pays."

De son côté et depuis Blida, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a affirmé que le projet de l'amendement constitutionnel "garantira aux agriculteurs, éleveurs, et à tous les partenaires du secteur, les jeunes notamment, une exploitation transparente des ressources agricoles". Selon lui, "le vote sur la Constitution garantira aux Algériens et Algériennes la liberté de propriété, comme la possession de terres, de surfaces agricoles, et autres matériels et moyens nécessaires pour l'exploitation des ressources, dans le cadre des lois régissant ce secteur important", a-t-il assuré, ajoutant que le projet en question "veille dans son préambule sur les constantes nationales".

Depuis Tlemcen, le Secrétaire général du parti du Front de Libération nationale (FLN), Abou El Fadhl Baadji, a affirmé que le projet d'amendement constitutionnel est "Novembriste" et représente "un acquis démocratique pour le pays", eu égard aux dispositions de ce texte s'agissant des libertés individuelles et collectives.

Et de citer notamment les lois "favorables" qui en dérouleront dans les domaines électoral, associatif et partisan ainsi que celui inhérent au



contrôle des deniers publics. M. Baadji a, en outre, qualifié le projet de la nouvelle Constitution de "consensuel, car "prenant en considération différents avis des partis politiques et autres organisations de la société civile".

De même qu'il "répond à toutes les idées soulevées", a-t-il poursuivi, soulignant que "le projet intervient pour renforcer la place des institutions de l'Etat et instaurer le principe d'alternance effective du pouvoir".

Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a affirmé, quant à lui, que le projet de révision constitutionnelle "consacre et préserve" les constantes de l'identité nationale par six nouveaux articles avec maintien de 10 autres déjà existants dans les précédentes constitutions". Invité du forum de la Chaîne 1 de la Radio nationale, M. Bengrina

a déclaré, concernant les dispositions à caractère pénal, que celles-ci "consacrent l'identité du peuple algérien et qu'il n'y a aucune crainte quant à l'identité nationale authentique à l'avenir". Tout en exprimant "des réserves par rapport à certains points négatifs, M. Bengrina a indiqué que la Constitution amendée, a, néanmoins, "apporté un saut qualitatif" par rapport à celle de 2016 notamment concernant "les droits et les libertés, le renforcement de l'indépendance de la justice, la préservation de la Déclaration du 1er Novembre 1954, la consécration du principe de l'alternance au pouvoir et enfin, la protection des terrains agricoles".

Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a plaidé, également à partir de Tlemcen, pour le

"vote en faveur" du projet d'amendement de la Constitution, car consacrant "l'indépendance de la justice, les libertés et autres, à même de mettre un terme à tous les comportements négatifs pouvant nuire à l'unité du peuple algérien, à son identité et ses constantes".

Pour l'animateur du meeting, voter dans ce sens "signifierait le retour au développement du pays, à sa prospérité et son évolution". Dans un communiqué sanctionnant une récente réunion de son Bureau politique, le Parti Talaia El Hourriyet a annoncé, dimanche soir, sa participation dans le référendum en question, appelant ses militants à "se fier à leur conscience lors du vote, tout en faisant prévaloir l'intérêt suprême du pays". Le projet d'amendement constitutionnel va "instaurer un nouvel Etat fier de son identité et ouvert sur le monde", a déclaré, depuis Tlemcen, la Secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), Nouria Hafs, lors d'un meeting populaire à la salle omnisports du centre-ville. Se disant, elle a défendu l'idée d'un "vote en force pour la nouvelle Constitution", qui, selon elle, "établira un nouvel Etat fier de son identité, ouvert sur le monde, et consacra l'égalité et l'équité entre les membres de la société". Et d'estimer que l'adhésion de son Organisation à ce processus "émane d'une conviction que cet amendement constitutionnel, auquel ont contribué de larges franges de la société, va constituer un véritable point de départ pour bâtir l'Algérie de demain".

La presse nationale relève une forte mobilisation des partis politiques pour expliquer la nouvelle constitution

La presse nationale paraissant mardi a relevé, à une semaine de la fin de la campagne référendaire sur le projet d'amendement de la Constitution, une forte mobilisation des partis politiques et de la société civile sur le terrain pour expliquer la nouvelle constitution, traduisant ainsi un large consensus en faveur du changement visant la consolidation des bases de la nouvelle Algérie. Sous le titre, "Un front Uni pour le changement", le journal El Moudjahid, dans son éditorial, estime que le processus électoral a franchi une "étape importante" et qu'"à une semaine de la fin de la campagne électorale, la mobilisation de la société civile, des partis politiques et le redéploiement des membres du gouvernement sur le terrain traduisent un large consensus en faveur du changement".

Pour El Moudjahid, "une forte majorité se dégage nettement, pour consolider les bases de la nouvelle république, en adéquation avec les revendications du hirak populaire et bien loin des agissements d'une minorité qui se recrute dans une opposition divisée", ajoutant que "le front unitaire de l'Algérie nouvelle avance à pas résolus". "Le sens d'un changement", titre le quotidien Horizons, pour qui la campagne électorale, à l'approche du rendez-vous "historique" du 1er novembre, "connaît un emballement à la hauteur des enjeux politiques et historiques imposés par la dynamique de changement radical revendiqué par le peuple et les exigences d'un monde en pleine mutation". Cette

caractéristique traduit un engagement indéfectible en faveur de l'Algérie nouvelle porteuse d'une rupture totale avec la gouvernance unilatérale unanimement dénoncée et une classe politique traditionnelle largement discréditée", note le journal, ajoutant qu'"en marche, la locomotive du changement est lancée pour opposer aux voix de la discordie la force de la cohésion et de l'unité d'un peuple déterminé à relever le défi démocratique". Dans le même sens, le journal L'Expression note que les partis et les associations sont sur "la même longueur d'onde", ajoutant que des formations politiques, les associations et l'organisation patronale "ont eu une grande part de participation à cette opération et joignent leur conviction indéfectible à celle de la sphère politique, pour appeler à un vote massif, le 1er novembre". "Référendum du 1er novembre sur la Constitution, l'acte de naissance de la nouvelle Algérie", titre également ce journal, pour qui "dire «oui» massivement à la Constitution permettra au peuple algérien de se libérer définitivement des derniers stigmates de ces 10 dernières années". D'autres journaux ont rapporté le message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, adressé aux participants aux travaux de la 22e Semaine nationale du Coran, et dans lequel il a évoqué le projet d'amendement de la Constitution. Le journal Echaab rapporte ainsi les propos du chef de l'Etat affirmant que le projet d'amendement de la Constitution "sera une illustration éloquentes des valeurs civilisation-

nelles de l'Algérie, consacrera la loyauté au serment des chouhada et confortera l'Etat de Droit prôné par le Hirak béni authentique". Le même quotidien cite, également, les propos du ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmehdi, selon lesquels le projet de révision de la Constitution "veille, dans son préambule, sur les constantes nationales et dans de nombreux articles qui abordent l'identité nationale avec ses trois dimensions (Islam, Arabité et Amazighité)". Dans un autre article, le journal rapporte la déclaration du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, selon laquelle le projet d'amendement de la Constitution comporte plusieurs articles "qui renforcent la liberté d'expression en Algérie et confirment la dépenalisation du délit de presse", et ce en sus d'autres dispositions "de nature à accroître la performance des journalistes", qui peuvent "fournir un service médiatique de qualité". Le journal Echourouf rapporte, aussi les propos du chef de l'Etat, qui affirme que "la Constitution consacre les valeurs, la Justice et les revendications du Hirak", et que ce texte vise "à consacrer les valeurs civilisationnelles algériennes". Le quotidien "Al-Khabar" a poursuivi, pour sa part, sa couverture de la campagne référendaire à travers un article dans lequel il relève que les partisans en faveur de la révision constitutionnelle "envahissent le terrain" alors que les opposants aux amendements "se réfugient derrière l'espace bleu (internet)".

APS

Chanegriha : «le référendum sur la Constitution une "étape importante" dans l'édification de l'Algérie nouvelle»

Le prochain référendum populaire sur le projet d'amendement de la Constitution constitue une "étape importante" sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et du développement socio-économique, des objectifs dont la concrétisation nécessite "impérativement" l'instauration de la paix et la stabilité, a affirmé mardi à Béchar le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Le référendum populaire sur le projet de révision de la Constitution constitue une étape importante, à travers laquelle le peuple algérien continuera à suivre, avec résolution et détermination, la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et concrétiser sa prospérité économique et sa renaissance socioculturelle", a souligné le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, qui a effectué une visite de travail et d'inspection à la 3ème Région militaire. "Autant que nous considérons le prochain référendum populaire sur le projet de révision de la Constitution, dont la préparation, matière de et morale, s'effectue de manière assidue, compte tenu qu'il constitue une des étapes importantes que le peuple algérien continuera à franchir, avec résolution et détermination, sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et concrétiser sa prospérité économique et son essor socioculturel, nous estimons, dans l'Armée nationale populaire, que la réalisation de tous ces nobles objectifs passe impérativement par l'instauration de la paix et la stabilité", a soutenu le général de corps d'armée lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région au siège du Commandement de la Région. Il a ajouté que cette Algérie doit être "sûre et stable, capable de préserver sa souveraineté et son indépendance nationale et sauvegarder son intégrité territoriale et populaire, voire apte à préserver les attributs de son identité et les protéger de toute forme d'altération. Une Algérie prête à se développer sur tous les plans et se relever dans tous les domaines". A l'entame de sa visite et après la cérémonie d'accueil, le chef d'état-major de l'ANP a observé à l'entrée du siège du Commandement de la Région, en compagnie du général-major Smaïl Mustapha, commandant de la 3ème Région militaire, un moment de recueillement à la mémoire du Chahid Mustapha Benboulaïd, dont le siège du Commandement de la Région porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatihah à sa mémoire et à celle de nos valeureux Chouhada. La visite du général de corps d'armée Saïd Chanegriha s'inscrit dans le prolongement des visites d'inspection aux différentes Régions militaires et parallèlement au lancement du programme de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021, précise le communiqué du MDN.

SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Belhimer : «l'assainissement du secteur de l'information et l'organisation de la publicité publique s'inscrivent dans la politique gouvernementale de consécration du principe de transparence»

La démarche d'assainissement du secteur de l'information et d'organisation de la publicité publique s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale de mise en œuvre du principe de transparence dans la gestion, a indiqué lundi le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer.

Dans un entretien accordé au journal El-Wassat, M. Belhimer a affirmé que la démarche engagée par le Gouvernement pour assainir le secteur de l'information et organiser la publicité publique "n'est pas l'apanage d'un responsable gouvernemental ou d'un poste en particulier mais l'affaire de tous les responsables qui s'emploieront à réaliser cette vision", soulignant la détermination du Gouvernement à "opérer la rupture avec les anciennes pratiques".

Abordant la publicité, il a rappelé que celle-ci était un moyen d'assurer la continuité des médias et de "les mettre à l'abri des financements douteux". Quant aux différents aspects de l'exercice de la profession de journaliste, M. Belhimer a fait savoir que son département s'attellait à "la mise en place de mécanismes permettant aux journalistes de superviser la profession" à travers les conseils qui seront installés à cet effet, dont le Conseil de régulation de la presse écrite et du secteur audiovisuel. Tous ces efforts, a-t-il dit, visent à créer les conditions nécessaires à l'exercice d'un journalisme professionnel, objectif et constructif à même de répondre aux attentes des citoyens". Evoquant les principaux amendements liés au secteur de l'information, prévus dans le projet d'amendement constitutionnel, soumis à référendum le 1er novembre prochain, le ministre a soutenu que les médias étaient un "partenaire essentiel" pour toutes les institutions de l'Etat et que leur rôle était "central" dans l'accompagnement des événements nationaux, en tête desquels figure le projet

d'amendement de la Constitution. Pour ce qui est du projet d'amendement de la Constitution, le Porte-parole du Gouvernement a rappelé que le texte comportait plusieurs articles "qui renforcent la liberté d'expression en Algérie et confirment la dépenalisation du délit de presse", et ce en sus d'autres dispositions "de nature à accroître la performance des journalistes", qui peuvent, partant, "fournir un service médiatique de qualité". Plus précis, le ministre a abordé une des plus importantes dispositions apportées en la matière, à savoir "la garantie de la liberté de la presse, de la liberté d'expression de l'audio-visuel et de la presse écrite, qui ne sera plus soumise à une quelconque forme de contrôle". Le texte, poursuit M. Belhimer, est "au diapason de l'évolution, en ce sens qu'il a inclus le projet de la presse électronique qui exerçait en dehors de la loi, en lui accordant une large liberté, dans le cadre de la responsabilité en vigueur au plan international".

Il s'agit par cette responsabilité de "ne pas porter atteinte à la vie privée des individus, les injures, d'insultes et de calomnies, ne pas porter atteinte à l'ordre public, à la confidentialité des correspondances, au droit à l'image et de proscrire les discours de haine, de racisme et d'appel à l'extrémisme", a ajouté le ministre.

Par ailleurs, le porte-parole du Gouvernement a passé en revue les différents préparatifs engagés par l'Exécutif concernant la rentrée sociale qui intervient cette année, dans une conjoncture sanitaire difficile liée à la propagation de la pandémie



Covid-19. A ce propos, M. Belhimer a rappelé que l'Algérie, à l'instar d'autres pays, suit l'évolution de la situation sanitaire que traverse le pays, par la prise d'un éventail de mesures et de mécanismes à différents niveaux, à l'effet de suivre l'évolution épidémiologique et d'y faire face dans l'objectif de freiner sa propagation, tout en adoptant les protocoles conçus par les spécialistes, notamment le Comité scientifique.

Relevant que ces protocoles avaient été mis en place en fonction de la situation de chaque secteur (éducation, formation professionnelle, enseignement supérieur, affaires religieuses, etc.), M. Belhimer a tenu à rappeler que l'Algérie avait pris, dans certains cas, "des mesures anticipatives ayant permis de juguler la propagation du virus".

Cette stratégie a permis l'organisation des examens de fin d'année

, l'achèvement des examens à l'université, et l'organisation du transport public, a ajouté M. Belhimer qui souligne que toutes les mesures prises dans ce cadre ont mis l'Algérie à l'abri d'une 2ème vague de l'épidémie, qui sévit actuellement dans certains pays européens.

A la question savoir si le gouvernement comptait prendre davantage de mesures pour alléger le confinement et ouvrir davantage d'activités de service encore fermées, M. Belhimer a assuré que "la priorité demeure accordée à la santé du citoyen et que ces décisions relèvent des prérogatives de la commission scientifique habilitée à donner les orientations dans ce sens", ajoutant que l'ouverture ou non restait tributaire de la situation sanitaire. Evoquant le volet économique, M. Belhimer a indiqué que le plan de relance économique repose sur "une vision et un plan à court, moyen et

long termes et vise à changer le modèle économique qui a toujours été tributaire des cours de pétrole".

La chute des prix du pétrole et le coronavirus "ont accéléré le pas vers la transition et l'application de réformes profondes et ouvert la voie à toutes les initiatives visant à concrétiser cette transition économique". Au volet international, il a évoqué la situation en Libye, réaffirmant le soutien de l'Algérie à toutes les démarches visant à trouver des issues à la crise qui prévaut dans ce pays, soulignant que les pays voisins de la Libye doivent jouer un rôle central dans la solution de la crise libyenne, loin de toutes formes d'ingérence étrangère. S'agissant de la situation au Mali, le porte-parole du gouvernement a souligné que l'Algérie est convaincue que "les Maliens sont pleinement conscients de la dialogue et la concertation sont inéluctables pour sortir de la crise qui menace la stabilité de la région".

Il a tenu à rappeler les relations "fortes et historiques qui lient l'Algérie au Mali, rendant ainsi la sécurité et la stabilité dans ce pays voisin " non négociables". A une question sur la révision de l'action et le fonctionnement de la Ligue arabe, M. Belhimer a rappelé que cette question est une revendication de l'Algérie qui n'a eu de cesse, des années durant, d'appeler à la réforme des structures et mécanismes d'action de cette organisation de manière à répondre aux aspirations des peuples arabes et aux derniers développements survenu dans le domaine politique et en matière de relations internationales.

EMPLOI

Djaaboub : "promotion de l'emploi et lutte contre le chômage en tête des objectifs stratégiques de la nouvelle politique nationale de développement"

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub a affirmé lundi à Alger que la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage figuraient en tête des objectifs stratégiques de la nouvelle politique nationale de développement.

Supervisant les travaux d'une rencontre nationale des directeurs et inspecteurs de wilaya de l'Emploi, M. Djaaboub a précisé que "l'Algérie nouvelle requiert la participation de tous ses enfants pour amorcer une dynamique socioéconomique qui ne saurait se réaliser qu'à travers la mise en place de nouveaux mécanismes permettant d'exploser les potentiels et d'unifier et coordonner les efforts".

Une telle démarche, a-t-il expliqué, vient "concrétiser les engagements du président de la République et mettre en application le plan d'action du Gouvernement notamment dans le volet promotion de l'emploi et lutte contre le chômage, en orientant les investissements vers les domaines d'activité à valeur ajoutée".

Le programme que propose le secteur en matière de politique de l'emploi a pour objectif de réduire les disparités entre les offres et demandes d'emploi, et s'appuie sur une approche fondée sur la tripartite "formation-qualifications-emploi", a-t-il souligné.

Pour ce faire, il est impératif de "mener à bien le projet de modernisation du service public de l'emploi aux plans central et local par la généralisation de la numérisation, afin d'imprimer davantage de transparence dans



la médiation (dans l'emploi) et de renforcer les efforts en matière de contrôle, pour garantir partant l'égalité des chances entre les demandeurs d'emploi dans le processus: dépôt d'offres, sélection et installation".

"La problématique de l'emploi et de lutte contre le chômage notamment en milieu des jeunes et des diplômés s'impose aujourd'hui plus que jamais, particulièrement après les répercussions de la situation sanitaire exceptionnelle mondiale sur les offres d'emploi, les revenus et l'échelle sociale", a-t-il confié.

Plus précis, le ministre du Travail estime que "l'intérêt à offrir aux jeunes un emploi décent et créateur de richesse est une affaire sociétale de dimension nationale", invitant

les cadres du secteur à doubler d'efforts et d'initiatives, en coordination avec les secteurs concernés, afin de satisfaire les aspirations des citoyens dans ce sens et notamment les jeunes".

En revanche, la question de la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage "ne pourra être traitée par des décisions centrales ou encore administratives, mais requiert beaucoup de conscience et un engagement de la part des responsables locaux appelés à contribuer efficacement à aplanir les obstacles d'ordre bureaucratique dans les projets d'investissement créateurs de richesse à l'échelle locale et nationale", a-t-il indiqué.

Et d'ajouter que "l'optimisation permanente

des performances du service public d'emploi exige l'implication de la société civile, des associations actives dans le segment de l'emploi, des employeurs et de leurs représentants pour animer les espaces de concertation".

Concernant les bénéficiaires de dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), le ministre a réitéré son engagement à "œuvrer en collaboration avec les secteurs concernés afin de suivre de près ce dossier et aplanir les difficultés qui l'obstruent".

Quant à la promotion du dialogue social, M. Djaaboub a affirmé que "son secteur tâchera de contribuer à sa concrétisation à tous les niveaux d'activités économiques dans un climat empreint d'esprit participatif et de partenariat pour aboutir à un dialogue social efficace et constructif à même d'apporter des réponses aux préoccupations soulevées".

Exprimant son appui total aux efforts déployés par les cadres du secteur sur le terrain, le ministre dit "être rigoureux dans la lutte contre toutes formes de laxisme ou d'inaction dans l'accomplissement des missions mais également contre tous types d'attitude bureaucratique".

Par ailleurs, M. Djaaboub a invité les cadres du secteur au niveau local à "s'employer à faire régner un climat social serein motivant permettant de réaliser un développement économique durable susceptible de créer une multitude d'offres d'emploi, et à adopter des outils efficaces dans la gestion du marché du travail".

MOSTAGANEM

Mise en échec de plusieurs tentatives d'émigration clandestine

Les éléments des garde-côtes à Mostaganem ont réussi à mettre en échec, la semaine dernière, plusieurs tentatives d'émigration clandestine au littoral et arrêté 138 personnes, a-t-on appris lundi auprès de ce corps.

Les unités de plongées relevant des garde-côtes ont intercepté plusieurs embarcations pneumatiques et autres de fabrication traditionnelle au large des côtes de la wilaya de Mostaganem et secouru une centaine de personnes, a-t-on indiqué. Il a été procédé, lors de ces opérations, à l'arrestation de 138 individus dont des ressortissants étrangers de nationalités divers, des femmes et des mineurs, qui ont été emmenés à la terre ferme pour effectuer les formalités d'usage dans ce genre de circonstances avant de les remettre aux services de sécurité spécialisés puis aux instances judiciaires compétentes, a ajouté la même source. Parallèlement à cette opération, les mêmes unités, en patrouille dans les eaux territoriales, ont découvert un colis contenant près de 30 kilogrammes de kif traité, qui flottait dans l'eau au nord du

port commercial. Cette opération, la troisième du genre, réalisée en un temps très court, a permis aux unités des garde-côtes, durant les dernières semaines, de récupérer deux colis similaires qui flottaient en mer. Ces colis contenaient 129 kg et 32 kg de kif traité conditionnés dans des plaquettes, au nord de Benabdelmalek Ramdane (ex Ouilis) et Mostaganem, a-t-on ajouté de même source.

En outre, dans la wilaya de Tlemcen, les services de la Sûreté de wilaya ont réussi, récemment, à déjouer une tentative d'émigration clandestine par mer, selon un communiqué de la cellule de communication de cette instance de sécurité.

L'opération, effectuée par la brigade criminelle relevant du service de wilaya de la police judiciaire a permis, lors d'un barrage de contrôle dressé à l'entrée de la ville de Tlemcen, l'arrestation de ces individus.



Après enquête, il s'est avéré que ces individus s'approprièrent d'effectuer une traversée clandestine en mer. Les données de l'enquête et les investigations poussées ont permis de connaître l'identité des passeurs qui sont issus de la ville de Tlemcen et de les arrêter. Une perquisition dans le domicile de l'un

des individus arrêtés a permis la découverte d'une embarcation prête à effectuer la traversée et d'un moteur d'une force de 50 chevaux (CV), a-t-on fait savoir, soulignant que les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen.

NAAMA

Mise en service prochaine de 12 ouvrages de stockage d'eau potable

La wilaya de Naama verra prochainement la mise en service de 12 ouvrages de stockage d'eau potable au profit des populations des zones d'extension urbaine et des lotissements d'habitat rural groupés, a-t-on appris auprès de la direction des Ressources en eau. La capacité de ces installations, dont les travaux enregistrent un "rythme avancé", est estimée à 10,500 mètres cubes, ce qui répondra aux besoins

de 120.000 habitants, selon la même source, qui a fait part d'autres opérations en cours de réalisation dans la wilaya. Il s'agit du fonçage et équipement de 14 forages pour mobiliser l'eau potable à partir des nappes phréatiques. Une opération qui est à un bon rythme et qui sera réceptionnée prochainement, a-t-on fait savoir. Les forages fourniront un volume de 9,677 mètres cubes/jour d'eau, ce qui

renforcera l'alimentation en H24 des nouvelles cités d'habitat, villages et autres zones d'ombre de la wilaya. L'enveloppe financière totale allouée à la concrétisation de ces opérations (stockage et forages) est de 1,2 milliard DA. A noter que le taux de raccordement au réseau d'eau potable dans la wilaya de Naama est actuellement estimé à 98%, alors que le ratio moyen par habitant est de 179 litres par jour.

AIN TEMOUCHENT

Démantèlement de quatre réseaux de passeurs

Les services de la Gendarmerie nationale dans la wilaya d'Ain Témouchent ont réussi à démanteler quatre réseaux de passeurs migrants clandestins en mer et arrêté 36 personnes, a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité.

Les gendarmes à Oulhaça ont démantelé un réseau national de passeurs spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines en mer mettant en échec une tentative d'émigration clandestine depuis la plage de Tamalouis

(commune de Oulhaça), a indiqué la même source. L'opération s'est soldée par l'arrestation de 13 individus dont une femme et la saisie d'une embarcation de type pneumatique, de même que trois (3) véhicules utilitaires deux (2) moteurs, 16 jerricans de mazout de 30 litres chacun, en plus de matériels de localisation (GPS), des téléphones portables et une somme de 300 euros, a-t-on indiqué. Dans deux opérations similaires, les éléments de la gendarmerie à Bouzedjar ont réussi à déman-

ter deux (2) réseaux de passeurs d'émigration clandestine. La première a permis l'arrestation de sept (7) individus et la saisie d'une embarcation de plaisance alimentée d'un moteur et de quatre (4) jerricans et la seconde s'est soldée par l'arrestation de trois (3) individus et la saisie d'une embarcation de pêche avec moteur, en plus d'une boussole et deux tableaux électroniques. En outre, la Gendarmerie nationale à Sidi Benadda a réussi à démanteler un réseau spécialisé dans l'or-

ganisation de traversées clandestines en mer et déjoué cette traversée clandestine depuis une des plages de la commune de Sidi Benadda, en plus de l'arrestation de 13 personnes dont une femme et de la saisie d'un véhicule qui assurait le transport des candidats à l'émigration clandestine, d'une embarcation pneumatique, d'un moteur, de 230 litres de mazout dans huit (8) jerricans en plastique, d'une boussole, de téléphones portables et d'une somme de 30.800 DA, a-t-on indiqué.

MOSTAGANEM

Coupeure d'eau dans toutes les communes à partir de mardi (ADE)

L'entreprise Algérienne des eaux (ADE) a annoncé une coupeure d'eau à travers les 32 communes de la wilaya de Mostaganem à partir de demain mardi. Un arrêt technique est programmé à la station de dessalement d'eau de mer de Sonacter (commune de Mostaganem) pour des travaux d'entretien, a-t-on expliqué, soulignant que l'opération d'alimentation reprendra une fois les travaux achevés. L'unité de Mostaganem de l'ADE a également annoncé un nouveau programme de distribution d'eau pour 7 communes, dont celle du chef-lieu de wilaya, après l'arrêt de la station de traitement d'eau du couloir MAO (Mostaganem-Arzew-Oran) en raison du faible niveau du barrage de Kerarda dans la commune de Sidi Ali. Ainsi, le système de distribution en H24 ne sera pas maintenu. L'alimentation en eau à partir de la station de dessalement de l'eau de mer Sonacter est désormais de 11 heures par jour pour la commune de Mostaganem et de 9 heures pour les communes d'Ain Tédèlès, Oued El Kheir, Ain Boudinar Kheiredine, Sidi Belattar et Sour.

CONSTANTINE

Vaste opération de désinfection des écoles primaires en prévision de la rentrée scolaire

Une vaste opération de désinfection des écoles primaires a été lancée à travers les différentes localités de la wilaya de Constantine, en prévision de la rentrée scolaire prochaine, a-t-on appris lundi, du directeur de l'éducation. L'action de stérilisation, initiée par les Assemblées populaires communales (APC) en collaboration avec des établissements publics à caractère industriel et commercial chargés de nettoyage (EPIC), ciblera pas moins de 412 structures de ce cycle scolaire, a précisé à l'APS, Mohamed Bouhali. L'opération de désinfection vise à "garantir de meilleures conditions sanitaires aux élèves et à éviter d'éventuels risques d'infection par la Covid-19", a expliqué le même responsable. Le programme de désinfection ciblera, au titre de la seconde phase, les collèges d'enseignement moyen (CEM) et les lycées, a-t-on noté. La même source a relevé que des directives ont été données aux responsables du secteur de l'éducation, afin de "veiller au respect strict du dispositif de prévention tout au long de cette année scolaire et de s'assurer de la bonne application des mesures barrières, à l'intérieur de l'ensemble des établissements scolaires.

EL TARF

Validation de 70 demandes de crédit "Rfig" (DSA)

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'El Tarf a validé "récemment" 70 demandes de crédit "Rfig" sur 123 dossiers réceptionnés, dans le cadre de la campagne labours-semailles 2020/2021, a indiqué lundi à l'APS, le directeur local de la DSA.

Selon M. Ayad Kaddour, soixante dix (70) demandes ont été validées, à ce jour, par ses services au profit des agriculteurs de cette région frontalière, pour un montant de 540.235,29 DA.

La même source a également fait savoir que les labours, lancés au début du mois en cours, se poursuivaient dans "des conditions ordinaires" à travers cette wilaya qui prévoit l'emblavement de 23,500 hectares dont 2,700 ha de blé dur, 2000 ha pour l'orge et 800 ha pour le blé tendre. Plusieurs réunions de coordination ont été, en outre, consacrées à la préparation de la nouvelle campagne qui intervient dans un contexte de pandémie, imposant le suivi d'une batterie de mesures de protection permettant de lutter contre la covid-19, a-t-il ajouté.

Plusieurs préoccupations liées entre autres à la disponibilité des semences et autres moyens d'intervention ont été soulevées lors de ces rencontres, a-t-il dit en faisant état, dans ce contexte, de la mise à la disposition des fellahs de pas moins de 15,000 quintaux de semences de blé dur au niveau des points de vente relevant des localités d'El Kous, Ain El Assel et Bouhadjar.

Le DSA a, par ailleurs, rappelé les efforts déployés par l'Etat ainsi que les actions prévues, dans le cadre de la feuille de route de la tutelle pour le court, moyen et long termes.

La même source a souligné que lors d'une rencontre regroupant les différents partenaires (agriculteurs, producteurs, UNPA, responsables concernés) organisée, récemment, des agriculteurs ont notamment exposé au premier responsable de la wilaya, des préoccupations liées principalement aux opérations de désenclavement dont l'ouverture de pistes pour accéder à leurs champs et la nécessité du dégel des projets d'électrification.

Le wali Harfouche Benarar avait, a ajouté la même source, pris acte des préoccupations soulevées par des fellahs avant de mettre l'accent sur la panoplie de facilités qui leur sont accordées ainsi que l'accompagnement de l'Etat aux agriculteurs et à la dynamisation de l'investissement dans ce secteur stratégique.

AIN DEFLA Relogement de 67 familles à Djendel

Au total, 67 familles habitant des logis précaires au niveau de trois cités de Djendel (45 km au sud-est de Ain Defla) ont été relogées lundi, a-t-on constaté.

L'opération s'inscrivant dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) est intervenue suite à de nombreuses réunions tenues avec les responsables de l'exécutif local ayant un rapport avec le secteur du logement, a précisé le chef de daira de Djendel, Bouraâda Mokhtaria, signalant que les familles relogées habitaient, par le passé, les cités Dardara, El Houria et Hammama. Tous les moyens ont été mobilisés pour le bon déroulement de l'opération, a assuré Mme Bouraâda, rendant hommage aux directions de l'urbanisme, des équipements publics, à Sonelgaz ainsi qu'aux services de l'OPGI pour leur "précieuse" contribution.

Au paroxysme de la joie, les familles relogées à la cité El Istiklal, non loin de leur lieu de résidence originel, ont salué "du fond des tripes" cette initiative désormais annonciatrice d'une nouvelle vie pour eux. Ils ont, par la même occasion, tenu à remercier les services de l'APC de les avoir aidés à transporter leurs meubles et affaires personnelles vers leur nouvelles habitations.

ENERGIE

Le taux national d'électrification a atteint plus de 98% à fin 2019 (ministre)

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a annoncé, lundi à Alger, que les efforts déployés en matière de satisfaction des besoins énergétiques ont permis d'atteindre un taux national d'électrification de plus de 98% et un taux de pénétration gaz de 62% à fin décembre 2019.

Dans une allocution d'ouverture des travaux d'une rencontre avec les directeurs de l'Énergie des wilayas, M. Attar a affirmé que les efforts déployés par le secteur en matière de satisfaction des besoins énergétiques ont permis d'atteindre un taux d'électrification de plus de 98% avec 10 millions de clients en électricité et un taux de pénétration gaz de 62% avec 6 millions de clients en gaz à fin décembre 2019.

Le ministre de l'Énergie a précisé, lors de cette rencontre qui a vu la présence du ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, que ces résultats ont été atteints notamment à la faveur des différents programmes publics d'électrification et de distribution du gaz, soutenus financièrement par l'Etat.

Ainsi, près de 2,3 millions foyers ont été raccordés au réseau du gaz et près de 400.000 foyers en électricité durant l'exercice 2019, et ce, grâce à une contribution financière de l'Etat de l'ordre de 600 milliards de dinars, en plus d'une contribution des entreprises et filiales du secteur énergétique, a précisé M. Attar.

Pour la période 2020-2024, les programmes mis en œuvre au niveau des 48 wilayas et des wilayas délégués prévoient le raccordement de près de 140.000 foyers en électricité et près de 370.000 en gaz. Dans ce contexte, le ministre, s'adressant aux cadres du secteur, a souligné que l'effort de raccordement de la population en énergie doit être poursuivi, mais avec une "focalisation et une priorisation sur le raccordement des activités créatrices de richesses et d'emplois, notamment pour les secteurs de l'agriculture, les investisseurs et les industries diverses ainsi que le raccordement des zones d'ombre. Dans le domaine des hydrocarbures, M. Attar a mis l'accent sur la nécessité de maintenir les capacités de production et d'exportation, soulignant qu'il a été décidé d'intensifier l'effort de recherche et d'exploration de nouvelles réserves, d'optimiser l'exploitation des gisements existant par le recours aux nouvelles technologies dans le but de soutenir la croissance de la production primaire.

Pour la satisfaction de la demande nationale en carburants, passée de 12 millions de tonnes en 2000 à 16 millions en 2019, le ministre de l'Énergie a fait savoir que le secteur prévoit en priorité un programme d'optimisation de l'outil de raffinage et une révision du portefeuille des projets, en fonction de la demande.

Insistant sur l'intégration nationale, l'engineering et la fabrication d'équipements nécessaire au secteur à travers la sous-traitance nationale (PME&PMI et Start up), il a expliqué que la réalisation de projets contribuera à la réduction de la facture d'importation du pays.

A cet effet, M. Attar a exhorté tous les acteurs concernés à conjuguer leurs efforts et à coordonner leurs actions en vue d'achever les programmes soutenus par l'Etat dans les délais et pour offrir à chaque zone ou région du pays les conditions nécessaires du développement. La rencontre avec les directeurs de l'Énergie des wilayas, qui se tient sur deux jours (lundi et mardi), réunit des cadres des différents organismes du secteur de l'énergie, entre autres l'administration centrale, les services décentralisés, les agences et les sociétés du secteur avec leurs filiales.

AGRICULTURE

"Bientôt" de nouvelles facilitations pour le financement et l'assurance des agriculteurs (ministre)

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani a annoncé, lundi à partir de Blida, de nouvelles facilitations et mesures pour le financement et l'assurance des agriculteurs, "qui seront rendues publiques à la fin de l'année en cours".

"Le ministère de tutelle va annoncer à la fin de l'année en cours, un nombre de mesures et facilitations au profit des agriculteurs, en matière de financement et d'assurance", a déclaré Abdelhamid Hamdani, en

procédant à l'ouverture d'une foire des produits agricoles au siège de la wilaya.

Expliquant que le "manque d'engagement des agriculteurs pour les campagnes de sensibilisation sur l'importance d'assurer leurs productions agricoles", a incité le ministère de tutelle, a-t-il dit, à "réfléchir à des solutions, qui seront rendues publiques à la fin de l'année en cours, sous la forme de mesures facilitatrices", a-t-il fait savoir.

Dans le cadre de cette démarche visant à accompagner les agriculteurs en vue de la

relance du secteur, classée en tête de liste des priorités des autorités supérieures du pays, le ministre a ordonné la facilitation des procédures d'octroi du crédit "RFIG", notamment au profit des céréaliculteurs.

Il a particulièrement instruit de la nécessité du traitement des demandes d'obtention de ce crédit "dans un délai n'excédant pas 15 jours", a-t-il insisté, estimant "inadmissible que l'examen des dossiers dure plusieurs mois". "Il s'agit d'une forme de bureaucratie que le ministère combat et tente d'éradi-

LOI DE FINANCES 2021

Le déficit du Trésor atteindra 17,6 % du PIB en 2021

Le Projet de loi de finances (PLF) 2021 présenté, lundi, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) prévoit une augmentation du déficit du Trésor public à 17,6 % du Produit intérieur brut (PIB) du pays en 2021 et une baisse à 6,7 % en 2022.

"Vu les niveaux des recettes et des dépenses budgétaires pour la période 2021-2023, le déficit du Trésor pour le PIB augmentera de 15,5 % dans Loi de finances complémentaire (LFC) 2020 à 17,6 % en 2021, avant de passer à 6,7 % en 2022 et 14,9 % en 2023", selon un exposé du ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane présenté en son nom par le ministre des Relations avec le parlement, Bessma Azouar.

Ainsi, le déficit budgétaire passera à 3614,42 milliards DA en 2021 contre 2954,88 milliards DA dans la LFC 2020.

La hausse du déficit du Trésor enregistrée depuis 2019 est liée essentiellement à l'intervention du Trésor pour couvrir le déficit structurel de la Caisse nationale des retraites (CNR), a expliqué le ministre.

Dans ce contexte, il a souligné que le cadrage budgétaire



à moyen terme prévu pour la période 2021-2023 permettra au gouvernement de poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie qui repose sur la maîtrise des dépenses publiques et l'amélioration progressive des recettes fiscales, tout en maintenant l'appui de l'état aux nécessiteux à travers les transferts sociaux. Ainsi, une hausse

est prévue pour les recettes budgétaires totales pour la période 2021-2023, lesquelles passeront de 5,328,2 mds Da en 2021 à 5,673,3 mds de Da en 2022 (+ 6,5 %) et à 5,874,9 mds Da en 2023 (+3,5%).

En revanche, les dépenses budgétaires totales prévues pour la même période, augmente-

ront pour passer de 7,372,7 mds de Da dans la LFC 2020, à 8.113,3 mds de Da en 2021 (+10%), ensuite à 8.605,5 mds de Da en 2022 (+ 6,07%), puis à 8.680,3 mds de Da en 2023 (+0,9%).

Ces prévisions portent sur le budget de fonctionnement qui devra connaître une hausse de 5,1% au cours de la période 2021-2023, pour atteindre 5.314,5 mds de Da en 2021 (11,8%), puis 5.358,9 mds de Da en 2022 (0,8%), ensuite 5.505,4 mds de Da en 2023 (+2,7%).

Quant aux dépenses d'équipement, elles s'élèveront à 2.798,5 mds de Da en 2021 (+ 6,8%), ensuite à 3.246,6 mds de Da en 2022 (+16,01 %), pour ensuite baisser à 3.174,9 mds de Da en 2023 (- 2,2 %), selon les chiffres présentés.

Le déficit budgétaire prévu pour l'année 2021 devra augmenter à 13,75 % du PIB, contre 10,4 % au titre de la LFC 2020.

50 milliards de dinars pour les zones d'ombre

Une enveloppe financière de plus de 50 milliards de dinars sera affectée au financement de projets réalisés dans les zones d'ombre dans le cadre du projet de loi de finances "PLF-2021", a indiqué lundi la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

La ministre qui répondait aux préoccupations des membres de la Commission des Finances et du Budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué, lors d'une séance consacrée au débat du PLF 2021, que 50 milliards de dinars seront affectés au financement de projets réalisés dans les zones d'ombre, inscrits au niveau des programmes communaux de développement.

A ce montant, s'ajoutent les affectations enregistrées dans les budgets sectoriels pouvant être transférées vers ces zones à travers la restructuration des opérations d'équipement, a souligné Mme. Azouar, qui remplace le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, à cette séance. Les chiffres avancés font état de 8.500 projets en cours de réalisation pour lesquels un montant de 145 milliards de dinars a été alloué.

Evoquant, par ailleurs, le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAI P), la ministre a fait savoir que 355.000 personnes allaient en bénéficier sur une période de trois ans, relevant par la même "le problème des procédures et conditions d'insertion qualifiées de complexes et lentes".

A une question sur les modalités de couverture du déficit budgétaire, Mme. Azouar a affirmé qu'une telle démarche allait se dérouler "sur la base des méthodes traditionnelles et en recourant à la dette intérieure".

Revenant sur les raisons à l'origine de ce déficit, elle a expliqué que les dépenses d'équipement incluaient principalement des affectations des projets en zones d'ombre et une réévaluation des projets en vigueur.

Quant à l'impact de réduction des importations sur l'économie nationale, la représentante du Gouvernement assure que la réduction n'affectera pas les produits alimentaires et ceux destinés à la production dans les secteurs agricole et industriel.

Les intrants dans ces deux secteurs seront maintenus pour permettre de préserver la production nationale, tandis que la réduction impactera les produits indispensables localement fabriqués.

Le mécanisme de ciblage des subventions lancé "en temps voulu"

S'agissant de la problématique de la destination des subventions, la représentante du Gouvernement a indiqué que "vu le caractère sensible de ces transferts, des conditions doivent être réunies avant le lancement d'un mécanisme de ciblage des subventions qui soit efficace, pratique et équitable".

L'étude d'un tel mécanisme au niveau du Gouvernement s'est achevée

et sa mise en œuvre interviendra "en temps voulu et selon un calendrier progressif et précis", a-t-elle ajouté.

La valeur des transferts sociaux directs dans le projet de loi de finances pour l'exercice 2021 est de 1927,5 milliards de dinars (+4,3% par rapport à la loi de finances complémentaire 2020) et celle des transferts indirects est de près de 2.000 milliards de dinars.

A une question sur le sort des fonds des comptes d'affectation spéciale, Mme Azouar a précisé qu'une partie sera versée au budget sectoriel et une autre au Trésor.

Concernant l'augmentation du taux d'inflation, elle a indiqué que les biens de consommation pris en compte pour mesurer cet indice sont constitués à 49% de produits alimentaires, d'où l'impact significatif de ces derniers sur le niveau des prix, affirmant que "le taux d'inflation aurait été plus élevé sans le subventionnement des produits de base par l'Etat".

Quant à la modernisation de l'administration fiscale, Mme Azouar a fait savoir que l'administration avait entamé la mise en œuvre d'un programme de restructuration de ses services à travers la création de 300 nouvelles structures (centres des impôts et centres de proximité) dotés de tous les mécanismes de modernisation, dont 100 centres d'ores et déjà opérationnels, et d'un système informatique moderne qui rapproche le contribuable de l'administration fiscale.

quer", a-t-il assuré, à ce propos.

Sur un autre plan, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a affirmé que le "parachèvement prochain" de l'opération d'assainissement du foncier agricole, va "permettre l'octroi du foncier à ceux ayant une réelle volonté d'investir dans ce domaine et de contribuer à la création d'une valeur ajoutée pour l'économie nationale et de contribuer à la génération de nouveaux postes d'emploi", a-t-il souligné.

PÉTROLE

Le Brent à 42,64 dollars à Londres

Les cours du pétrole ont progressé légèrement mardi, après trois séances de dégringolade.

Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 42,64 dollars à Londres, en hausse de 0,05% par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour novembre, dont c'est le dernier jour de cotation, grappillait 0,27% à 40,94 dollars.

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés via l'accord Opep+ n'ont pas décidé (lundi) de modifier leur politique, qui verra l'offre de pétrole augmenter de 1,9 million de barils par jour à partir de 2021, a constaté Eugen Weinberg, analyste.

A l'issue de leur point mensuel, les ministres réunis par visioconférence ont



en effet confirmé que le retrait actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour (sans compter les éventuels rattrapages des retardataires) serait ramené à 5,8 millions en début d'année

prochaine. Cette décision n'a guère contribué à apaiser les inquiétudes concernant l'écart entre "la baisse de la demande et l'abondance de l'offre", a réagi l'analyste, Fiona Cincotta..

"Le marché craint de plus en plus que la deuxième vague de cas de Covid-19 dans le monde n'étouffe la reprise des prix du pétrole", a-t-elle ajouté. Les membres de l'organisation et leurs alliés ont d'ailleurs reconnu "que la reprise économique a ralenti en raison de la résurgence des cas de Covid-19" sur les continents américain, européen et asiatique, selon un communiqué publié à la fin de la réunion.

"Nous continuons à penser que l'Opep+ va finir par reporter l'augmentation de la production prévue début 2021", a estimé de son côté Giovanni Staunovo, analyste.

Les pays producteurs ont prévu de se retrouver dans un mois, le 17 novembre prochain.

BRÉSIL - USA

Le Brésil et les Etats-Unis signent un accord de coopération économique



Le Brésil et les Etats-Unis ont signé, lundi, un protocole d'accord de coopération commerciale et économique "ambitieux et moderne", visant à promouvoir le commerce et les flux d'investissement.

L'accord de coopération commerciale et économique "ATEC", est un mécanisme bilatéral signé en 2011, mais qui n'a été activé qu'en mars 2019, lorsque les présidents américains Donald Trump et brésiliens Jair Bolsonaro ont lancé le "Partenariat pour Prospérité" lors de la visite de ce dernier à Washington.

Lors de la réunion de Mar-A-Lago, en mars de cette année, les dirigeants ont donné des contours plus concrets à ce partenariat, en chargeant leurs équipes de mettre en œuvre cet accord, a souligné un communiqué conjoint des ministères de l'Economie et des Relations extérieures.

La signature du paquet commercial s'inscrit dans un contexte plus large de la politique commerciale extérieure brésilienne, dont l'objectif principal a été de créer un environnement économique favorable aux entreprises et à la réintégration compétitive du Brésil dans l'économie internationale, a indiqué le communiqué.

Le protocole d'accord est destiné à construire la base d'un vaste accord commercial qui sera négocié à l'avenir entre les deux plus grandes économies des Amériques, a ajouté la même source, notant que les engagements pris sont conformes aux besoins des secteurs privés des deux pays.

Le texte du Protocole contient, en plus des dispositions générales relatives à l'entrée en vigueur et au mécanisme de consultation sur les obligations adoptées par les Parties, trois annexes qui traitent de la facilitation des échanges et de la coopération douanière, des bonnes pratiques réglementaires et de la lutte anti-corruption.

Le nouveau protocole prépare en effet le terrain pour de futures discussions pour approfondir et élargir les travaux dans le cadre de l'ATEC.

Les deux pays chercheront également à identifier les secteurs prioritaires pour réduire davantage les obstacles au commerce dans une perspective plus large concernant les relations économiques et commerciales bilatérales.

L'accord aidera, selon le communiqué, les opérateurs économiques qui ont besoin de procédures douanières plus simples, davantage de possibilités de participer à l'élaboration des réglementations et une plus grande confiance dans les règles du marché.

L'accord a été signé côté brésilien par le ministre des Relations extérieures, Ernesto Araújo et le ministre de l'Economie, Paulo Guedes, et du côté américain par le représentant commercial des Etats-Unis, Robert E. Lighthizer.

ACCORD OPEP+

Le taux de conformité à 102% en septembre (ministère)

Le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de Coopération Opep+ a atteint 102% en septembre, a indiqué lundi le ministère de l'Energie dans un communiqué.

"Le Comité ministériel mixte de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMCC) a relevé avec satisfaction que le taux de conformité global avait atteint 102 % en septembre", a précisé la même source à l'occasion de la 23ème réunion du JMCC tenue par visioconférence, à laquelle a participé le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, également président de la Conférence de l'Opep.

Aussi, le JMCC a accueilli favorablement l'engagement réitéré des pays qui n'ont pas atteint un taux de conformité moyen de 100% entre mai et septembre 2020 de procéder à des réductions supplémentaires pour compenser le surplus de production avant la fin de l'année en cours.

Cette réunion a été précédée par une réunion du Comité technique conjoint (JTC) regroupant les experts des pays membres du JMCC.

Selon le JTC, pour 2020, le PIB mondial devrait se contracter de 4,1 %, la demande pétrolière mondiale devrait baisser de 9,5 millions de baril par jour (Mbj) tandis que l'offre des pays non-OPEP devrait se contracter de 2,37 Mbj.

Pour 2021, la croissance du PIB

mondial est prévue rebondir de + 4,6 %, la demande pétrolière augmenter de 6,54 Mbj et l'offre des pays non-OPEP croître de 0,89 Mbj.

Amélioration appréciable des fondamentaux du marché en 2021

Le JMCC s'est dit attentif à l'évolution de la pandémie qui devient à nouveau préoccupante dans de nombreux pays, et à son impact sur la reprise économique et la demande de pétrole", selon le communiqué.

Cependant, à "la faveur de la mise en œuvre de l'accord de réduction de production des pays OPEP+", le marché pétrolier devrait connaître l'année prochaine une amélioration appréciable de ses fondamentaux", estime le Comité. Pour sa part, M. Attar a, à cette occasion, souligné la recrudescence de l'épidémie de COVID-19 qui affecte les principales économies de l'hémisphère nord, notamment en Europe où des mesures restrictives ont été de nouveau imposées.

"La persistance de cette situation pourrait entraver la reprise économique escomptée pour les prochains mois et par conséquent, peser sur la croissance de la demande pétrolière mondiale", a-t-il observé.

M. Attar a indiqué que la poursuite des efforts consentis par les pays de la Déclaration de Coopération, notamment en matière de respect des engagements de baisse de la production,

mèneraient "inexorablement" vers un rééquilibrage du marché pétrolier international.

Cependant, si la conjoncture devait se détériorer davantage, le Président de la Conférence s'est dit "confiant quant à la capacité des pays de l'OPEP+ d'agir promptement et efficacement afin d'assurer la stabilité du marché pétrolier international".

Il a, d'autre part, salué les efforts des pays qui ont procédé en septembre à des baisses de production plus importantes que le niveau requis, volontairement ou pour compenser le surplus produit durant les mois précédents. M. Attar a également insisté sur la nécessité que les pays continuent de respecter pleinement leurs engagements afin de restaurer l'équilibre et la stabilité du marché pétrolier, selon la même source.

Pour rappel, le JMCC a été créé en décembre 2016 pour évaluer périodiquement la situation du marché pétrolier ainsi que le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays OPEP et non-OPEP signataires de la Déclaration de Coopération.

Ce Comité est composé de sept pays membres de l'Organisation que sont l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, l'Irak, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela ainsi que de deux pays non membres de l'OPEP que sont la Russie et le Kazakhstan.

BOURSE DE NEWYORK

Wall Street chute, pessimiste sur les chances de nouvelles aides économiques

La Bourse de New York s'est enfoncée dans le rouge lundi à la veille d'une échéance fixée par la présidente démocrate de la Chambre des Représentants pour parvenir à un compromis budgétaire sur un nouveau plan de soutien économique aux Etats-Unis.

Son indice vedette, le Dow Jones Industrial Average a cédé 1,44% à 28.195,42 points.

Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a lâché 1,65% à 11.478,88 points et l'indice élargi S&P 500 est tombé de 1,63% à 3.426,92 points. Ces trois grands indices avaient démarré la séance dans le vert avant de se replier.

La cheffe des démocrates au Congrès Nancy Pelosi et le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin se sont retrouvés lundi pour tenter de réduire leurs différences sur les modalités d'un nouveau plan d'aide pour les entreprises et les ménages américains.

Dimanche, Mme Pelosi avait fixé un délai de 48 heures pour parvenir à un compromis, mais les acteurs du mar-

ché semblaient circonspects sur d'éventuels progrès.

Selon Sam Stovall de CFRA, le recul de Wall Street lundi est "une réponse à la baisse des possibilités pour qu'un plan de relance soit voté avant l'élection (présidentielle de novembre, ndr) et à la hausse des inquiétudes sur le fait qu'il n'y aura pas non plus de plan après l'élection." Même en cas de victoire du démocrate Joe Biden face à Donald Trump le 3 novembre, les républicains pourraient conserver leur majorité au Sénat, ce qui aurait pour effet de "paralyser le Congrès", observe M. Stovall.

La saison des résultats s'est par ailleurs poursuivie à Wall Street, où le groupe de services pétroliers américain Halliburton (-0,68%), qui fait face au repli des activités d'exploration et de forage depuis le début de la pandémie, a enregistré son quatrième trimestre consécutif de pertes.

Netflix, Tesla ou encore Coca-Cola feront part cette semaine de leur bilan trimestriel. Parmi les autres valeurs du jour, le groupe américain ConocoPhillips (-3,17%) a

annoncé lundi son intention de racheter son concurrent Concho Resources (-2,76%), spécialisé dans l'exploitation du pétrole de schiste, pour 9,7 milliards de dollars, nouveau signe de consolidation dans un secteur secoué par la pandémie. American Airlines (+0,80%) a progressé après avoir annoncé vouloir remettre en service à la fin de l'année le 737 MAX, l'avion-phare de Boeing qui attend toujours le feu vert des autorités pour voler après deux accidents ayant fait 346 morts. Les acteurs du marché ont aussi digéré les chiffres du PIB chinois au troisième trimestre, qui a bondi de 4,9%, selon les chiffres publiés lundi par le Bureau national des statistiques (BNS), marquant un coup d'accélérateur au moment où la plupart des grandes économies étaient plombées par la pandémie de Covid-19. Cette hausse est toutefois inférieure aux prévisions d'un groupe d'analystes sondés par l'AFP, qui tablaient sur une progression de 5,2%.

ENVIRONNEMENT

Risques majeurs : appel à une application rigoureuse de la loi (Experts)

Les participants à une journée d'étude sur "la gestion des risques majeurs", organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) à Alger, ont mis l'accent sur l'impératif d'appliquer rigoureusement sur le terrain la loi de 2004 relative à la prévention de ces risques et à la gestion des catastrophes.

Les experts ayant pris part à la journée d'étude, issus de plusieurs départements ministériels, s'accordent à dire que l'Algérie est dotée d'un cadre législatif à même de prévenir le pays des conséquences de risques majeurs, évaluer les résultats et réduire les dégâts, mais requiert une mise en application stricte sur le terrain.

A ce propos, le président du Club des risques majeurs, Pr. Chelghoum Abdelkrim a plaidé pour "la création d'une institution officielle sous tutelle de la Présidence de la République qui aura pour mission le suivi de l'application rigoureuse de la politique de prévention des risques majeurs ainsi que des recommandations du Club".

Qualifiant les textes réglementaires en vigueur de meilleures lois stipulées en matière de prévention des risques majeurs, M. Chelghoum estime que "l'impératif d'obliger les responsables des ministères concernés à appliquer une politique stratégique constante de lutte contre ces risques, notamment la sécheresse et la désertification, rappelant que pas moins de 27 millions de hectares de terres sont exposées à la sécheresse à travers 12 wilayas.

Dans ce sens, il est nécessaire plus que jamais de prendre en compte les recommandations sanctionnant les coliques et différentes journées études afin de prévoir l'impact de ces risques et mettre en place des mesures efficaces permettant de réduire les répercussions, a-t-il précisé, jugeant primordiale l'élaboration de cartographies des risques incluant les surfaces à risques, les pertes annuelles prévues, leur degré et leurs coûts, suivant à titre d'exemple le modèle de Markov.

Pour sa part, Pr. Slimane Badrani a passé en revue l'impact de la surexploitation du couvert végétal et ses dangers sur l'environnement, une exploitation motivée par l'élargissement des espaces agricoles pour les légumineuses ou par l'expansion des espaces d'irrigation.

Un tel phénomène provoque, somme toute, la disparition de certaines espèces végétales et occasionne, entre autres, la désertification, a-t-il expliqué.

A ce propos, Pr. Badrani a plaidé pour l'intensification des campagnes de reboisement et l'offre de moyens d'irrigation en cas d'absence de pluie pour préserver le couvert végétal, exhortant les concernés à élargir les pâturages et à utiliser rationnellement les puits.

De surcroît, il est possible de conférer aux personnes des superficies non cultivées dans le cadre d'un cahier des charges bien précis et leur permettre ainsi de les cultiver et, partant, les protéger.

D'aucuns ont évoqué les risques chimiques contaminant les eaux destinées à la consommation, affirmant qu'il est impératif de mettre en place les mesures de protection des ressources en eau. Certains experts ont, de leur côté, appelé à la mise en application de la loi notamment par les entreprises économiques polluantes, passant en revue les voies et moyens de prévention des risques majeurs, dont la Covid-19, et qui nécessitent "une gestion minutieuse", citant également certains risques liés à la santé végétale et animale ou encore à l'environnement maritime, en sus des risques industriels, technologiques et nucléaires.

ATTEINTE AUX DROITS DE L'ENFANT

Plus de 1.700 signalements depuis début 2020 (ONPPE)

L'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) a reçu, depuis le début de l'année en cours, plus de 1.700 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant via le numéro vert (11/11), a indiqué lundi à Alger la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance, Meriem Cherfi.

L'ONPPE a reçu, du 1 janvier au 17 octobre 2020, 1.728 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant (977 garçons et 751 filles), a indiqué Mme Cherfi à l'ouverture du Séminaire national sur "Le rôle de la société civile dans la prévention des crimes commis contre les enfants", initié par l'ONPPE en coordination avec le bureau de l'UNICEF en Algérie.

Dans le même contexte, la déléguée a indiqué que l'ONPPE a également reçu, durant la période sus-indiquée, via son numéro vert, "un total de 704.125 appels téléphoniques portant, entre autres, sur des cas d'atteinte aux droits de l'enfant et sur des demandes d'orientations et des préoccupations liées à l'enfance ou aux missions de l'ONPPE".

Dès la réception d'un signalement, une démarche est engagée sur le terrain pour s'assurer de la véracité de l'information, qui est transmise, dans la majorité des cas, au Service du milieu ouvert relevant du ministère de la Solidarité nationale pour prise en charge et traitement", a-t-elle précisé. A cette occasion, Mme Cherfi a indiqué que "la société civile a connu une évolution importante grâce à sa lutte de longue

CORONAVIRUS - PRÉVENTION

L'ouverture progressive des mosquées se fait de manière scientifique et sous strict contrôle sanitaire (Belmehdi)

L'ouverture progressive des mosquées "se fait dans les normes scientifiques et réfléchies et sous contrôle sanitaire strict", a affirmé lundi à Mostaganem le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Youcef Belmehdi.

Dans un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya, M. Belmehdi a déclaré que l'ouverture progressive des mosquées est "scientifiquement étudiée, sous un contrôle sanitaire strict par le Comité scientifique national et le Comité de suivi du ministère des Affaires religieuses et Wakfs", précisant que cette procédure touchera, par la suite, le reste des mosquées, les écoles et instituts d'enseignement coranique et les instituts de formation des imams.

La décision d'ouverture des mosquées est soumise à l'étude d'un comité dirigé par le wali et englobe tous les services concernés, notamment la Direction des affaires religieuses et wakfs qui détermine la mosquée concernée, sa capacité d'accueil et l'appli-



cation des mesures du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de la Covid-19, a-t-il indiqué.

L'ouverture de ces structures concerne, à présent, plus de 2.000 mosquées en plus des 4.000 mosquées touchées

par la décision d'août d'effectuer les prières quotidiennes, à l'exception de la prière du vendredi, a précisé Youcef Belmehdi.

Concernant l'ouverture des mosquées pour la prière du vendredi, le ministre a

relevé que la décision (d'ouverture) "n'est pas en retard, appelant les citoyens à prendre toutes les précautions et à faire preuve de plus vigilance en appliquant strictement le protocole sanitaire. Au cours de sa visite, le ministre a inauguré la mosquée "El Qods", dans le quartier "Salamandre" et l'école coranique de la mosquée "Qobaa" à Hai (quartier "Djebli Mohamed" au chef-lieu de wilaya.

Youcef Belmehdi a également présidé l'ouverture de la 22e édition de la Semaine nationale du Coran, avant de rendre hommage à titre posthume à des chouyoukh et Oulémas récemment décédés dont cheikh Kaboura Mohamed, cheikh Djillali Belmehdi, cheikh Miloud Brahmi et cheikh Bouheni Marouani.

ELECTRICITÉ - GAZ - CRÉANCES

Sonelgaz: des procédures bientôt engagées pour récupérer les créances (PDG)

Des procédures seront bientôt engagées par la Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) pour récupérer ses créances, notamment auprès de ses clients institutionnels et industriels, estimées actuellement à près de 172 milliards de DA, a indiqué lundi à Alger le Pdg du groupe, Chaher Boulakhras.

"Vue la situation déficitaire de l'entreprise, des procédures seront engagées bientôt pour récupérer les créances notamment auprès des industriels et des établissements publics", a-t-il dit.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre avec les directeurs de l'Energie des wilayas, présidée par le ministre de l'Energie et celui de la Transition Énergétique et des Energies renouvelables, M. Boulakhras a fait remarquer que le montant des créances détenues par Sonelgaz auprès de sa clientèle "a triplé cette année par rapport à 2019".

Cette situation est due, a-t-il expli-

qué, à l'impact direct de la crise sanitaire du Covid-19 sur le groupe Sonelgaz.

"Eu égard à notre rôle en tant qu'entreprise citoyenne et pour des raisons sociales afin d'accompagner notre clientèle pendant cette pandémie, nous n'avons pas procédé encore à des coupures d'électricité", a souligné M. Boulakhras. Le P-DG du groupe Sonelgaz a souligné que l'objectif de l'entreprise était d'accompagner les pouvoirs publics dans la lutte contre cette pandémie et l'amélioration de la qualité de prestations fournies aussi bien aux citoyens qu'aux entreprises industrielles et exploitations agricoles.

Mais la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) s'est alarmée, dans son rapport 2019 sur les plans d'engagement d'amélioration de la performance des concessions de distribution de l'électricité et du gaz, quant à la situation financière du groupe Sonelgaz. Selon le bilan présenté à l'occasion de cette réunion, le



montant des créances avait atteint les 76,45 mds DA en 2019, contre 55,94 mds en 2018, en hausse de 23,7%.

Ces créances sont détenues à hauteur de 52% par les clients institutionnels (administrations), 43% par les privés et 5% par les industriels, selon le même rapport.



haleine et marqué ses exploits, à travers les étapes historiques par lesquelles est passé notre pays, tout en concrétisant, à pas sûrs, le changement vers la démocratie participative, pour ainsi se hisser au rang de sa constitutionnalisation dans le projet d'amendement de la Constitution qui sera soumis par le Président de la République, au peuple algérien pour une consultation référendaire, le 1 novembre 2020".

Le séminaire auquel prennent part plus de 50 associations activant dans le domaine de l'enfance, de différentes régions du pays, ainsi que des membres du réseau de la société civile,

est une occasion, souligne Mme Cherfi, de "réaffirmer le rôle efficace de la société civile et des institutions de l'Etat, faisant partie intégrante des efforts de prévention des crimes et de protection de cette catégorie vulnérable de la criminalité, sous toutes ses formes".

Ainsi, Mme Cherfi met en exergue "l'expertise et la connaissance de la réalité locale des associations ainsi que de leur rôle qui focalise sur la sensibilisation en vue de lutte contre la prolifération des fléaux sociaux parmi les enfants et signaler les cas d'existence d'enfants en danger ou cas d'atteinte à leurs droits".

Pour sa part, le représentant du bureau des Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Isselmou Boukhary, a salué les "réalisations" accomplies par l'Algérie en matière de protection et de promotion de l'enfance, notamment, "la Loi relative à la protection de l'enfant (15 juillet 2015), qui vise à fixer les règles et les mécanismes y afférents", a-t-il ajouté. Lors de leurs interventions, les représentants de différents secteurs spécialisés dans le domaine de protection de l'enfance, ainsi que d'associations de la société civile, ont abordé le rôle de l'ONPPE, le Projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement d'enfants, ainsi que la contribution des services de la Gendarmerie nationale (GN) et de la Sûreté nationale (SN) dans la prévention des crimes à l'encontre des enfants.

PANAMA PAPERS

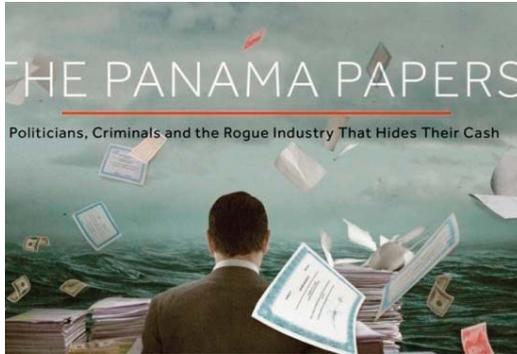
Mandat d'arrêt en Allemagne contre les fondateurs du cabinet

Les autorités judiciaires allemandes ont émis un mandat d'arrêt international à l'encontre des deux fondateurs du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca, au coeur du scandale d'évasion fiscale des Panama Papers révélé en 2016 par un consortium international de journalistes d'investigation, rapporte le quotidien allemand Sueddeutsche Zeitung (SZ).

Les deux avocats Jürgen Mossack et Ramon Fonseca, soupçonnés d'aide massive à l'évasion fiscale et d'association de malfaiteurs, sont désormais susceptibles d'être arrêtés s'ils tentent d'entrer sur le territoire de l'Union européenne, rapporte tard lundi le journal, en pointe dans le dossier Panama Papers, et qui s'est associé pour cet article aux groupes audiovisuels régionaux NDR et WDR.

Les deux hommes, détentés de passeports panaméens, se trouveraient actuellement dans ce pays qui n'extrade pas ses ressortissants, note le SZ.

Les enquêteurs espèrent toutefois que Mossack, qui a de la famille en Allemagne, se livrera de lui-même pour négocier une peine réduite et échapper à des poursuites parallèles aux Etats-



Unis. Le scandale des "Panama papers" avait éclaté le 3 avril 2016 avec la fuite de 11,5 millions d'archives digitales du cabinet Mossack Fonseca, des docu-

ments sensibles analysés par le consortium d'investigation ICIJ qui ont provoqué une onde de choc mondiale, entraînant notamment la démission du

Premier ministre islandais, Sigmundur David Gunnlaugsson. Selon l'exploitation par plusieurs médias des Panama Papers, ceux-ci ont permis la mise au jour d'un vaste système d'évasion fiscale transitant par des sociétés-écrans, dans lequel plusieurs centaines de banques ont aidé leurs clients. Au moins 150 enquêtes ont été ouvertes dans 79 pays pour contrôler de possibles situations d'évasion fiscale ou de blanchiment d'argent, selon le Centre américain d'intégrité publique. Le cabinet Mossack Fonseca a annoncé en 2018 la cessation de ses activités en raison des "dommages irréparables" infligés à sa réputation. Le Panama pour sa part bataille pour être retiré de plusieurs listes noires de paradis fiscaux.

USA - TSUNAMI

Alerte au tsunami en Alaska après un séisme de magnitude 7,5

Une alerte au tsunami a été déclenchée lundi en Alaska à la suite d'un séisme de magnitude 7,5 survenu au large des côtes de cet Etat américain, a annoncé l'Institut de géophysique américain (USGS).

La secousse, initialement évaluée à 7,4, a été enregistrée à 91 km au sud-est de Sand Point, dans les îles aloutiennes situées dans la Mer de Bering, à environ 40 km de profondeur, a indiqué l'USGS.

L'alerte au tsunami concerne la côte sud de l'Etat ainsi que la péninsule d'Alaska mais épargne Anchorage, la plus grande ville de l'Etat, située à près d'un millier de kilomètres de l'épicentre. "Pour les autres côtes américaines et canadiennes en Amérique du Nord, le

niveau de danger du tsunami est en train d'être évalué", précise le centre d'alerte du Pacifique pour les tsunamis.

Aucune information sur d'éventuelles victimes ou dégâts n'était disponible immédiatement après la secousse. Le séisme a été ressenti à King Cove, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Sand Point, mais aucun dégât n'avait été constaté, a déclaré au site Anchorage Daily News le responsable de cette petite ville, Gary Hennigh.

"Les habitants et le s ouvriers de la conserverie sont en train d'évacuer sur les hauteurs jusqu'à ce que nous en sachions davantage sur l'alerte au tsunami", a-t-il expliqué. "Ca a pas mal secoué, je ne peux pas vous dire combien

de temps ça a duré, peut-être 15 à 30 secondes", a ajouté Michael Ashley, de Cold Bay. "Tous les canapés, fauteuils et étagères bougeaient". La secousse principale a été suivie de plusieurs répliques d'une magnitude supérieure ou égale à 5. L'Alaska fait partie de la ceinture de feu du Pacifique, zone très active pour les séismes et qui s'étend du golfe d'Alaska à la péninsule russe du Kamtchatka. Le 27 mars 1964, un séisme de magnitude 9,2, le plus violent jamais enregistré aux Etats-Unis et dans le monde, avait frappé la région d'Anchorage.

Il avait duré plusieurs minutes et provoqué un raz-de-marée destructeur sur toute la côte ouest américaine, faisant au total plus de 250 victimes.

USA - ÉDUCATION - ENFANTS

Les Etats-Unis doivent investir dans les systèmes de garde d'enfants (étude)

Les Etats-Unis doivent investir plus d'argent public dans la garde des jeunes enfants, un secteur touché durement par la pandémie, selon une étude de l'antenne de la Fed de Boston publiée lundi.

"La pandémie a mis en évidence" le fait que "le système de garde de jeunes enfants est fragile", relève cette étude des économistes Beth Mattingly, de la Réserve fédérale (Fed) de Boston, et Jess Carson, de l'Université du New Hampshire.

"Il existe une manière (de résoudre le problème), c'est avec plus d'argent.

Sans investissement plus élevé, le secteur encourt des risques", commente Beth Mattingly, citée

dans le communiqué, et faisant référence aux études menées "depuis des années" sur le sujet.

Il faut, selon les deux économistes, un "investissement considérable pour stabiliser et soutenir le secteur de la garde d'enfants".

Il n'existe pas de système public de garde d'enfants aux Etats-Unis. Les parents ont souvent le choix entre des établissements privés qui coûtent plusieurs milliers de dollars par mois, ou des établissements liés au lieu de culte. Pour une famille sur quatre, cela représente le plus de 10% du revenu, détaille l'étude.

Et la moitié des familles américaines vit dans un "désert", une zone sans garde d'enfants. Ces éta-

blissements qui accueillent les enfants jusqu'à l'entrée à l'école à 4 ou 5 ans, font partie des secteurs qui souffrent toujours de la pandémie. Beaucoup de parents qui ont perdu leur emploi n'ont en effet plus les moyens de financer cette dépense.

La généralisation du télétravail risque en outre d'augmenter la demande dans les quartiers résidentiels plutôt que dans les zones proches des lieux de travail".

Or si la demande est faible, les établissements déjà en difficulté risquent de fermer, ce qui serait un obstacle à une reprise économique, puisque les parents auraient du mal à trouver une place pour leur enfant, et ce faisant

pourraient ne pas retourner au bureau.

Les "coûts opérationnels" restent "élevés" et "rendent la garde coûteuse pour les parents, et peu rentable pour les établissements", déplorent les économistes.

Les équipements exigés par la pandémie sont venus grossir des coûts élevés en matériel, et surtout en personnel, mais les salaires sont faibles.

Cette étude indique que "même avant la pandémie, ces travailleurs se trouvaient dans une situation économique précaire et, en l'absence de solutions politiques, cette précarité devr ait perdurer et s'accroître des risques sanitaires accrus".

FRANCE

Traversée de la Manche: une soixantaine de migrants interceptés

Une soixantaine de migrants ont été interceptés dans la nuit de samedi à dimanche sur une plage de Petit Caux, près de Dieppe, dans le nord de la France, alors qu'ils s'apprêtaient à rejoindre l'Angleterre à bord de bateaux pneumatiques, ont rapporté lundi, des médias, citant les gendarmes.

Selon les gendarmes français, le groupe comprenait 15 femmes, 22 hommes et 21 mineurs dont deux bébés.

"La météo n'était pas bonne, ça aurait pu être très grave", ont-ils commenté.

Les candidats à la traversée de la Manche ont affirmé être originaires du Koweït.

Un homme, soupçonné d'être le passeur, a été interpellé et placé en garde à vue dimanche mais a été relâché lundi sans être poursuivi, a précisé le procureur de la République de Dieppe, Etienne Thieffry, cité par des médias.

Une enquête a été ouverte par le parquet de Dieppe pour aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'étrangers en France, a-t-il précisé.

ETHIOPIE

13 Nigériens est une Brésilienne arrêtés à l'aéroport d'Addis-Abeba

La police fédérale éthiopienne a annoncé avoir arrêté lundi 14 trafiquants de drogue en possession de 14 kg de cocaïne à l'aéroport international Bole d'Addis-Abeba.

"Les trafiquants, 13 Nigériens est une Brésilienne, ont été surpris alors qu'ils tentaient de transporter plus de 14 kg de cocaïne de Sao Paulo au Brésil vers différentes parties du monde", a précisé le commandant Mengiste-ab Beyene de la police fédérale.

La drogue était dissimulée dans leur bagage et sous les vêtements, souligne le responsable cité par les médias locaux.

Au cours des trois derniers mois, la police fédérale a arrêté un total de 24 trafiquants de drogue en possession de 39 kg de cocaïne et 36 kg de cannabis.

GRANDE BRETAGNE - AVIATION

Des tests pour les vols vers Hong Kong et l'Italie

L'aéroport londonien d'Heathrow met en place à partir de mardi des tests sanitaires payants pour les voyageurs qui s'apprêtent à prendre un vol pour Hong Kong et l'Italie, afin de donner un coup pouce à un trafic aérien décimé par la pandémie. Ces tests salivaires dits Lamp seront disponibles dans les terminaux 2 et 5 de l'aéroport et donneront des résultats en une heure, soit beaucoup plus rapidement que les PCR réalisés en laboratoires d'analyse et utilisés par le système de santé NHS. Les passagers devront s'inscrire en ligne avant de se rendre à l'aéroport et déboursent 80 livres par test. Ce dispositif, en place pour 4 semaines, doit permettre de faciliter les voyages vers des destinations où la preuve d'un test négatif est exigée à l'arrivée. Les tests à

Heathrow seront proposés par British Airways, Virgin Atlantic et Cathay Pacific. Il s'agit d'une "étape cruciale qui permet de soutenir le secteur du voyage tout en limitant la propagation du virus", ont déclaré les sociétés de services aéroportuaires Collinson et Swissport dans un communiqué. Le type de test proposé à Heathrow n'est toutefois pas accepté dans tous les pays à l'arrivée, certains préférant la PCR. "Au bout du compte, nous avons besoin d'une règle commune pour les tests avant les départs et nous saluons l'annonce récente du gouvernement qui veut être en pointe sur le sujet", souligne John Holland-Kaye, directeur général de l'aéroport d'Heathrow.

Mais pour l'heure, les autorités se concentrent surtout

sur les tests à l'arrivée, qui doivent permettre de réduire de 14 jours à une semaine la période de quarantaine imposée par le Royaume-Uni à l'encontre de nombreux pays.

Le ministre britannique des Transports Grant Shapps avait déclaré lundi espérer d'ici début décembre la mise en place d'un test pour les arrivées internationales au Royaume-Uni.

Le nouveau patron de la compagnie aérienne British Airways, Sean Doyle, a lui affiché son opposition à cette mesure, défendant au contraire des tests sanitaires avant de prendre un vol, seul moyen pour lui d'assurer la survie du secteur tant que le virus est actif.

S A N T É - A L G É R I E

Des soins esthétiques gratuits pour améliorer la qualité de vie des patientes



Les femmes atteintes du cancer du sein bénéficieront, tout au long de ce mois d'octobre rose (mois consacré à la lutte contre ce cancer), de soins esthétiques gratuits dans l'un des centres spécialisés situé dans les hauteurs d'Alger.

L'initiative est la deuxième du genre du club Alger El Mahroussa qui offre aux femmes des soins esthétiques et corporels multiples pour leur permettre d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être physique et moral afin de mieux lutter contre la maladie, a souligné Mme Raouia Talhi, présidente du Club.

Dans le cadre de cette initiative lancée dimanche, des séances de soins esthétiques sont proposées, à titre gracieux, aux femmes souffrant du cancer de sein, deux fois par semaine, avec la liberté de choisir entre 3 formules de soins assurés par le Centre.

Le but de l'initiative est de permettre à ces femmes de se sentir belles et de reprendre confiance en elles-mêmes, en dépit des contraintes de la maladie, a affirmé Mme Talhi. La chimiothérapie et la radiothérapie utilisés généralement dans le traitement du cancer du sein laissent souvent des séquelles chez les patientes, notamment sur la peau, d'où l'importance d'encourager ces dernières à en prendre soin, à travers les soins esthétiques. Selon les registres nationaux du cancer, l'Algérie a enregistré 14 000 nouveaux cas du cancer du sein en 2019, notant que ce type de cancer est plus fréquent chez les femmes après l'âge de 40 ans.

Le cancer du sein vient en tête des types de cancer les plus répandus en Algérie avec près de 45 000 cas enregistrés en 2019, selon la même source.

GAPS 0197 2 00F 223 Epidémie/commerce/contrôle Les directeurs régionaux tenus de durcir le contrôle au niveau des espaces commerciaux (Rezig) ALGER, 19 oct 2020 (APS) - Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a donné lundi des instructions fermes aux directeurs régionaux à l'effet de durcir le contrôle au niveau des espaces commerciaux pour assurer le respect des mesures préventives de l'épidémie de la Covid-19, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion d'évaluation avec les directeurs de wilaya et régionaux du commerce, par visioconférence présidée par le ministre au siège de son département ministériel, en compagnie du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekaï.

A cette occasion, le ministre, M. Rezig a donné "des instructions fermes aux directeurs, quant à la nécessité de durcir le contrôle des espaces et activités de commerce, notamment en matière d'application stricte du protocole sanitaire et le respect par les commerçants des mesures préventives du Coronavirus".

Les instructions ont également porté sur "la prise de toutes les mesures à l'encontre des commerçants contrevenants, et ce sous l'autorité des walis de la République, conformément aux instructions de M. le Premier ministre", lit-t-on dans le communiqué.

La réunion a été également l'occasion pour aborder certains dossiers relatifs au secteur du Commerce, notamment l'élaboration d'un fichier national des produits de fabrication locale, conclut le communiqué.

223 nouveaux cas, 131 guérisons et 8 décès

Deux cent vingt-trois (223) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 131 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 54829, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1873 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 38346, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 23 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 7 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 38 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



CANCER DU SEIN

Un nouveau centre à Alger pour accompagner les patientes

L'association El-Amel d'aide aux cancéreux a ouvert lundi à Alger un nouveau centre dans le quartier de Belouizdad pour accompagner les femmes atteintes du cancer du sein, et ce à l'occasion du mois d'octobre rose.

Autrefois centre d'hébergement des cancéreux venant des quatre coins du pays, cet établissement a été transformé pour se charger désormais de l'accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein, par des traitements collectifs, psychologiques, esthétiques, de rééducation ainsi que l'alimentation saine.

S'exprimant à l'occasion, la présidente de l'association El-Amel, Mme Hamida Kettab a affirmé que l'idée de transformer cet espace de centre d'hébergement en un centre d'accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein, est venue des membres de l'association avec l'aide de certains spécialistes du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC).

Mme Kettab a souligné, dans ce cadre, l'impératif



d'accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein, après le parachèvement du traitement médical, et ce par la prise en charge de l'aspect psychologique et social d'une part et une alimentation saine et la chirurgie esthétique après les brûlures cutanées causées par la radiothérapie et la chute des cheveux causée par la chimiothérapie d'autre part.

Il s'agit aussi, selon l'intervenante, des les orienter pour obtenir leurs droits, que ce soit auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ou auprès de leurs familles qui, en général, abandonnent la femme atteinte de ce genre de maladies.

Le centre compte cinq (5) salles, la première dispose de matériels pour le traitement des femmes souffrant de lymphoedèmes (gonflement du bras suite à l'ablation du sein), une deuxième réservée aux consultations médicales, une troisième pour la prise en charge psychologique et l'alimentation saine, une quatrième dispose de machines de sport et de rééducation fonctionnelle, et une cinquième salle pour les accessoires et les

produits de beauté. Dans le même contexte le Dr Amina Abdelwahab spécialiste dans le diagnostic du cancer du sein du CPMC a affirmé que des études ont prouvé que la pratique du sport, protégée 20% des femmes atteintes des risques de complications de cette pathologie.

Le centre ouvre ses portes aux patientes dans les prochains jours après leur orientation, suite un avis médical d'un spécialiste du CPMC. Il sera ouvert 6 jours de la semaine de 9 h à 18 h et recevra dans un premier temps les femmes atteintes du cancer du sein résidentes à Alger.

Afin de veiller à l'utilisation optimale de ce centre, le premier du genre, Mme Nora Bouzida, membre à l'association El-Amel a appelé tous les acteurs sur le terrain à "contribuer à l'amélioration de ses prestations afin d'alléger la tristesse et les conditions difficiles vécues par les femmes atteintes du cancer du sein, lutter contre certaines idées reçues, et aider à leur insertion sociale.

PANDÉMIE - MESURES

La DGSN rappelle aux citoyens l'impératif respect des consignes du protocole sanitaire

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a rappelé, lundi dans un communiqué, aux citoyens l'impératif de respecter les consignes du protocole sanitaire mis en place pour prévenir la Covid-19 notamment dans les lieux publics.

Chef de la cellule de la communication de la DGSN, le commissaire divisionnaire Laroum Amar a précisé que "la DGSN rappelle aux citoyens, à travers ces canaux de communication, l'impératif respect des mesures et consignes incluses dans le protocole sanitaire mis en place pour prévenir la pandémie du coronavirus, notamment dans les lieux

publics qui connaissent un afflux important de citoyens tels que les commerces, restaurants, cafétérias, grands espaces et moyens de transports", a précisé la même source.

"Les services de Police ont enregistré, septembre dernier, 14.343 actions de sensibilisation au profit des citoyens, rappelant à chaque fois le respect strict des consignes portant distanciation physique, port du masque, respect des règles d'hygiène et des heures du confinement partiel de 30 jours appliqué à partir du 1e octobre 2020, tous les jours de 23h00 au lendemain à 6h00, à Alger, Oran, Annaba, Jijel, Tizi Ouzou,

Tlemcen, Bejaia, Blida, Batna, Sétif et Constantine", indiqué le communiqué.

Selon M. Laroum, la DGSN "compte énormément sur la conscience et responsabilité des citoyens face aux défis imposés par la crise sanitaire actuelle et les invite à éviter tout laxisme dans les gestes barrières et à faire montre de vigilance et de prudence pour préserver la santé publique", préconisant "le jet de passerelles pour davantage d'entraide entre la Police et les citoyens afin de surmonter cette étape", a conclu le communiqué.

PANDEMIIE DE CORONAVIRUS

COVID-19 EN AFRIQUE 1.644.780 cas confirmés, et près de 40.000 décès

Le nombre total de cas confirmés positifs de Covid-19 sur le continent africain s'est élevé lundi à 1.644.780 alors que le bilan de la pandémie est monté à 39.738 décès, a indiqué le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) dans un nouveau bilan.

L'agence spécialisée de la Commission de l'Union africaine (UA), a déclaré que 1.356.239 personnes qui avaient contracté le virus s'étaient rétablies à ce jour sur le continent.

Un précédent bilan du CDC, faisait état dimanche, de 1.636.748 cas confirmés d'infection au Covid-19 en Afrique, et 39.559 décès. D'après le



CDC Afrique, la région d'Afrique australe est la plus touchée tant en nombre de cas positifs que de décès, suivie par la région d'Afrique du Nord.

TUNISIE

Début d'un Couvre-feu sur l'ensemble du territoire

Toutes les régions de Tunisie seront soumises à un couvre-feu à partir de mardi sur instruction du chef du gouvernement tunisien, Hichem Mechichi, indique un communiqué de l'exécutif.

Cette décision a été annoncée au terme d'une réunion entre Mechichi et plusieurs hauts cadres sécuritaires, en présence du ministre de l'Intérieur, Taoufik Charfeddine,

indique le communiqué. Pour lutter contre la propagation du coronavirus, un couvre-feu nocturne a, déjà, été décrété dans le Grand Tunis, Sfax, Sousse et Monastir.

Le ministre tunisien de la Santé a annoncé, samedi, avoir enregistré 5752 cas de contamination et 114 décès entre le 13 et le 16 octobre en cours. Le bilan total grimpe ainsi à 40.542 cas confirmés de coronavirus, dont 626 décès.

ETATS-UNIS

Plus de 220.000 décès liés au COVID-19, selon l'université Johns-Hopkins

Le nombre de décès liés au COVID-19 aux Etats-Unis a dépassé lundi les 220.000, selon le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'université Johns-Hopkins.

Avec plus de 8,2 millions de cas confirmés à travers le pays, le nombre de décès aux Etats-Unis a atteint 220.020 lundi à 16H25 heure locale (20H25 GMT), selon le CSSE.

L'Etat de New York a signalé 33.366 décès, ce qui en fait l'Etat américain le plus touché en termes de décès.

Le Texas a enregistré le deuxième

plus grand nombre de décès, avec 17.468 morts.

Les Etats de Californie, du New Jersey et de Floride ont tous confirmé plus de 16.000 décès, selon le décompte du CSSE. Les Etats ayant enregistré plus de 7.000 décès comprennent le Massachusetts, l'Illinois, la Pennsylvanie, la Géorgie et le Michigan.

Les Etats-Unis restent le pays le plus touché au monde par la pandémie, avec le plus grand nombre de cas et le plus grand nombre de décès. Les décès liés au COVID-19 aux Etats-Unis représen-

tent ainsi près de 20 % des décès dans le monde.

Les Etats-Unis ont franchi le seuil tragique des 100.000 décès liés au coronavirus le 27 mai, avant d'atteindre les 200.000 décès le 22 septembre.

Des prévisions mises à jour par l'Institut de mesure et d'évaluation de la santé de l'université de Washington en s'appuyant sur les chiffres actuels ont par ailleurs indiqué que le total des décès liés au coronavirus pourrait atteindre 389.087 aux Etats-Unis d'ici le 1er février 2021.

FRANCE

Plus de 2000 patients en réanimation

Le nombre de malades du Covid-19 actuellement en réanimation en France a dépassé lundi les 2.000 personnes, un seuil qui n'avait pas été atteint depuis mai, selon les chiffres officiels, qui font en outre état de 146 morts en 24 heures.

Au cours des dernières 24h, 269 nouveaux malades ont été admis en réanimation (contre 147 dimanche) et sur les sept derniers jours, ce sont 1.441 qui y ont fait leur entrée.

Le nombre de patients

atteints de la forme la plus grave de la maladie et actuellement hospitalisés dans un service de réanimation est de 2.090, soit 151 de plus que la veille.

La dernière fois que l'on a compté plus de 2.000 personnes en réanimation pour Covid-19 remonte à la mi-mai.

Au pic de l'épidémie, en avril, plus de 7.000 malades étaient hospitalisés en réa, un nombre qui a fortement chuté jusqu'à fin juillet, avant de remonter progres-

sivement. Le ministre de la Santé Olivier Véran a affirmé jeudi que la France disposait d'un total de 5.800 lits de réanimation.

La situation est particulièrement tendue en Ile-de-France : avec 605 patients lundi, en nette hausse par rapport à vendredi (528), le taux d'occupation de lits en réanimation par des patients Covid a dépassé les 50% dans la région (54%), a indiqué l'Agence régionale de santé.

Par ailleurs au niveau

national, le taux de positivité (proportion des tests positifs par rapport au total des tests effectués) continue de progresser rapidement, à 13,4%, contre 9% il y a seulement 12 jours et environ 4,5% début septembre.

Le nombre de nouveaux cas en 24H s'est établi à 13.243.

Le nombre de décès attribuables à la maladie s'élevé lundi à 146 (contre 85 dimanche), portant le bilan total des décès depuis le début de l'épidémie à 33.623.

ITALIE

La Lombardie se prépare à instaurer un couvre-feu nocturne

La Lombardie, la riche région italienne du nord la plus touchée par la pandémie de Covid-19, s'appête à instaurer jeudi un couvre-feu nocturne, une première depuis la fin du confinement début mai dans la péninsule, afin d'enrayer les contagions.

Le couvre-feu doit être en vigueur de 23H00 locales (21H00 GMT) à 05H00 locales (03H00 GMT). "Je suis d'accord avec l'hypothèse de mesures plus restrictives en Lombardie. J'en ai parlé avec le président (de la région Attilio Fontana) et le maire (de Milan Giuseppe) Sala et nous travaillerons ensemble dans cette direction dans les prochaines heures", a déclaré lundi soir le ministre de la Santé Roberto Speranza.

L'Italie connaît depuis vendredi une forte hausse de nouveaux cas de Covid-19, avec plus de 10.000 malades par jour, et la Lombardie est la région la plus touchée, comme elle l'a été au début de la pandémie, en février et mars.

Poumon économique de l'Italie avec la Vénétie et l'Emilie-Romagne, la Lombardie a enregistré lundi 1.687 nouveaux cas sur les 9.338 de l'Italie. Depuis le début de la pandémie, elle a recensé 128.456 cas (l'Italie entière 423.578), dont 17.084 décès (l'Italie entière 36.616), selon des chiffres publiés lundi par le ministère de la Santé.

Du 12 au 19 octobre, le nombre de malades hospitalisés en Lombardie a augmenté de 145% et le nombre de patients en soins intensifs de 126%, conduisant les autorités régionales à demander ce couvre-feu ainsi que la fermeture de la week-end des magasins qui ne vendent pas de la nourriture ou des produits de première nécessité.

Dès samedi, la Lombardie avait instauré des mesures plus sévères, décidant, entre autres, la fermeture de tous les bars et restaurants à partir de minuit et la suspension de toutes les activités sportives amateur.

Depuis, l'ensemble de l'Italie l'a suivie.

COLOMBIE

Hausse des attaques contre du personnel médical en pleine pandémie

Les attaques à l'encontre du personnel médical ont augmenté en Colombie durant la pandémie de Covid-19, avec 242 cas recensés entre janvier et septembre, le chiffre le plus élevé des vingt dernières années, a dénoncé lundi le ministère de la Santé. Ces attaques sont en "hausse de 63% par rapport à la même période" de 2019, où 148 cas avaient été répertoriés, a précisé le ministère dans un communiqué. Les agressions vont des menaces aux discriminations et jusqu'à des blessures contre le personnel médical, ainsi que l'empêchement de soins à des patients blessés ou malades, selon la même source.

Et "38% des cas d'agression contre des travailleurs de la santé se sont produits dans un contexte lié à la pandémie", a ajouté le ministère. Selon les autorités, ces infirmiers, médecins, ambulanciers, techniciens et auxiliaires ont été "accusés de négligence médicale ou discriminés comme possibles sources de contagion". Par ailleurs, durant ces neuf mois, "ont augmenté les actions" des groupes armés financés par le narcotrafic contre des missions médicales dans des zones frontalières du pays. La Colombie est confrontée à un regain de violence, notamment dans ces régions limitrophes du Venezuela et de l'Equateur, depuis l'accord de paix de 2016 avec la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc). Plusieurs groupes armés s'y disputent le contrôle des anciens fiefs de la rébellion marxiste, aujourd'hui transformée en parti politique.

La Colombie, qui compte 50 millions d'habitants et a été confinée du 25 mars au 1er septembre, approche du million de cas confirmés de covid-19, dont 29.102 morts depuis la détection du virus sur le territoire le 6 mars, selon le dernier bilan officiel.

1.461 nouvelles contaminations en 24 heures

L'Afrique du Sud a enregistré 1.461 nouvelles infections par le coronavirus en 24 heures, ce qui porte à 705.254 le nombre de cas confirmés dans le pays, a indiqué le ministère de la Santé sud-africain.

Le bilan du ministère fait état également de 21 décès au cours des dernières 24 heures, ce qui porte le bilan des victimes à 18.492 morts. Le person-

nel de santé du pays a jusqu'à présent effectué plus de 4,5 millions de tests de dépistage du virus, tandis que près de 635.000 personnes se sont remises de la COVID-19.

L'Afrique du Sud continue d'enregistrer le plus grand nombre de cas de coronavirus sur le continent africain. La COVID-19 a fait plus de 1,1 million de victimes dans 189 pays et régions du

monde depuis son apparition à Wuhan, en Chine, en décembre dernier.

Les Etats-Unis, l'Inde et le Brésil sont actuellement les pays les plus touchés. Plus de 40,3 millions de cas ont été signalés dans le monde, avec des guérisons dépassant les 27,6 millions de cas, selon les données compilées par l'Université américaine Johns Hopkins.

ACCOUCHEMENT 5 SIGNES QU'IL VA ARRIVER

A l'approche de la naissance, les futurs mamans sont attentives au moindre signe de leur corps. Mais entre appréhension et impatience, il est parfois difficile de faire la part des choses entre une fausse alerte et un travail en train de se mettre en route. Anh-Chi Ton, sage-femme, nous aide à identifier les signes annonciateurs de l'accouchement.

Si le cinéma et la télévision donnaient une image fidèle de ce qu'est un accouchement, voilà à quoi il ressemblerait. Une femme ressent tout à coup des contractions très fortes puis perd les eaux dans les cinq minutes. Elle accouche ensuite sans périldurale, et en criant très fort, dans l'heure qui suit. Une image fantasmée de ce qu'est réellement la venue au monde d'un enfant et qui occulte tout ce que la naissance a d'imprévisible. Comme l'explique Anh-Chi Ton, sage-femme, "le pré-travail peut durer plusieurs heures, voire plus d'un jour, et aucun accouchement ne ressemble à un autre". Mais alors, comment savoir que l'heure est venue d'aller à la maternité ? Certains signes peuvent mettre sur la piste !

UNE PERTE DE LIQUIDE AMNIOTIQUE

"Souvent la perte de liquide amniotique entraîne les contractions utérines et donc la mise en travail spontané", explique la sage-femme. Une fissure, ou une rupture complète, de la poche des eaux peut intervenir à n'importe quel stade de la grossesse et nécessite donc une attention particulière. "À partir de 37 SA, on considère que la femme est à terme et que bébé peut naître sans risque, on ne fera donc rien pour stopper le travail", ajoute-t-elle. La perte de liquide est donc un bon indicateur de la venue au monde prochaine de bébé. Il n'est toutefois pas nécessaire de se précipiter à l'hôpital immédiatement

(sauf si la perte des eaux s'accompagne de contractions douloureuses) mais il ne faudra toutefois pas tarder, surtout s'il s'agit pas d'un premier bébé. Le risque infectieux existe, mieux vaut donc ne prendre aucun risque et se rendre à la maternité.

DES CONTRACTIONS DOULOUREUSES ET RÉGULIÈRES

Les contractions sont évidemment un signe annonciateur de l'imminence de l'accouchement, mais attention, pas n'importe lesquelles. Certaines femmes enceintes ont des contractions tout au long de leur grossesse et il n'est pas rare qu'elles expérimentent dès le second trimestre ce qu'on appelle les contractions de Braxton Hicks, contractions irrégulières et non douloureuses de l'utérus. Les contractions qui précèdent l'accouchement sont d'une toute autre nature. "Elle ne cèdent pas ni avec le repos, un bain chaud ou un massage, ni avec la prise de paracétamol ou d'un antispasmodique", détaille Anh-Chi Ton. Ce sont elles qui vont agir sur l'ouverture du col de l'utérus. Pour un premier bébé, la sage femme conseille de venir à la maternité après deux heures de contractions espacées de cinq minutes. Pour un second bébé, ou plus, mieux vaut venir plus rapidement, après une heure de contractions espacées de cinq minutes.

LES TROUBLES DIGESTIFS

Il ne s'agit pas d'un signe clair, au même titre que les contractions



ou la perte des eaux, mais de nombreuses futures mamans souffrent de problèmes digestifs lorsque le travail se met en route. "En tout début de travail, il n'est pas rare que les femmes enceintes aient des selles molles", observe Anh-Chi Ton. Certaines vont même avoir des diarrhées franches ou des vomissements. Des troubles digestifs isolés n'indiquent pas que l'accouchement soit imminent, mais ils accompagnent fréquemment les signes plus évidents que nous avons déjà évoqués.

UN REGAIN D'ÉNERGIE

Le dernier mois de grossesse est fatiguant. Le ventre pèse, l'inquiétude commence à monter, les insomnies se multiplient. Pourtant, il est fréquent que les femmes aient un regain d'énergie inespéré dans les jours ou les heures qui précèdent la mise en travail. La future maman qui avait des douleurs au dos ou dans les jambes a tout à coup envie d'aller marcher. Celle qui se sentait fatiguée se met à briquer la maison de fond en comble. Sous l'effet des hormones, la future maman re-

trouve du carburant et s'agit afin que tout soit prêt pour accueillir son bébé. Ce changement psychologique ne doit pas être négligé, et tout au long du travail et jusqu'à l'accouchement, la future maman va passer par un certain nombre de phases. "En début de travail, la femme se déconnecte du néocortex, la partie du cerveau qui analyse, contrôle, anticipe, et change d'état de conscience. C'est alors le cerveau primitif qui prend le relais afin d'assurer le bon déroulement du travail. Le conjoint observe alors sa femme qui se déconnecte du quotidien, elle parle moins, sa respiration est plus soignée", détaille la sage-femme.

LA PERTE DU BOUCHON MUQUEUX

La perte du bouchon muqueux est souvent considéré, à tort, comme le signe d'un accouchement imminent. "Amas de sécrétions fait de glaires cervicales, le bouchon muqueux se situe au niveau du col de l'utérus et joue un rôle de barrière contre les infections", explique la sage-femme. Certaines futures mamans vont effectivement le perdre dans les heures qui précèdent la mise en travail, d'autres au contraire vont commencer à le perdre plusieurs semaines avant l'accouchement. La perte seule du bouchon muqueux n'est pas un indicateur de l'imminence de la naissance mais s'il s'accompagne de contractions, d'une perte de liquide plus importante ou d'une perte de sang très rouge, mieux vaut se rendre à la maternité.

ACCOUCHEMENT : COMMENT ÇA SE PASSE PENDANT L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS ?

Vous êtes enceinte et votre accouchement est prévu au cours des prochaines semaines ? Voici les recommandations du CNGOF pour une naissance sans stress malgré l'épidémie. L'épidémie de coronavirus bouleverse nos vies : les enfants ne vont plus à l'école, les parents télétravaillent, il faut zéro-zéro et éviter les sorties... Les femmes enceintes, quant à elles, commencent à s'inquiéter : comment se déroule un accouchement en période d'épi-

démie à Covid-19 ? Pour répondre à cette question, le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF) a publié des recommandations pour le personnel soignant en maternité. Première info (rassurante) : "à ce jour, il n'a pas été rapporté de décès de nouveau-né infecté par le Covid-19. (...) Aucun décès n'a été rapporté chez les enfants infectés par le Covid-19 avant l'âge de 10 ans". Le CNGOF distingue plusieurs situations : si la mère ne

présente pas (ou très peu) de symptômes du coronavirus, "la séparation de la mère de son enfant n'est pas souhaitable". En clair : dès la naissance, l'enfant peut être mis en contact avec la mère (à condition que celle-ci porte un masque) et l'allaitement est possible (pour les mères qui le désirent).

En revanche, le CNGOF recommande un "isolement de la mère et de son enfant dans une chambre seule" et une distance de 2 mè-

tres entre le lit de la mère et le berceau de l'enfant (la nuit, pour éviter les particules). En outre, "les visites en maternité sont limitées au père, avec port du masque".

Si la mère et/ou le père sont testés positifs au Covid-19 et que l'enfant est malade (prématurité, pathologie congénitale...), l'enfant doit être "hospitalisé dans une chambre seule" (avec des mesures d'isolement) et les visites sont "limitées à la mère et au père

avec respect stricte des règles d'hygiène". En revanche, l'allaitement est toujours possible pour les mères qui le désirent.

Si la mère est porteuse du Covid-19 et hospitalisée en réanimation ou en soins intensifs : l'enfant sera hospitalisé en néonatalogie dans "une chambre seule" et avec "des mesures d'isolement". De plus, les visites seront limitées "au père ou au représentant légal qui prendra en charge l'enfant à domicile".

Césariennes : plus risquées qu'un accouchement par voie basse ?

Les femmes de plus de 35 ans auraient plus de risques de faire une hémorragie suite à une césarienne. Selon une étude de l'Inserm, les accouchements par césarienne présentent plus de risques pour les femmes. Elles provoquent plus couramment des hémorragies post-partum, par rapport aux accouchements par voie basse. Ce sont surtout les femmes de 35 ans et plus qui sont concernées. Le but de cette étude vise à orienter les médecins vers le bon choix d'accouchement pour les femmes, notamment les mères plus âgées. Depuis une vingtaine d'années, les accouchements par césarienne ont beaucoup augmenté à travers le monde, révèle le rapport Euro-Peristat sur la santé périnatale en France et en Europe en 2015. En France, on est sur cinq naît d'une césarienne. Cela dit, c'est un des taux les plus bas d'Europe.

HÉMORRAGIES : LA FAUTE DES CÉSARIENNES OU DU CONTEXTE MÉDICAL ?
L'accouchement par césarienne est souvent associé à des pathologies graves telles que des hémorragies massives, des infections, des embolies pulmonaires... Cela dit, le taux reste faible : il s'agit de 1,5% des accouchements. Cette étude s'est intéressée à la question suivante : est-ce factuel chirurgie qui provoque ces complications maternelles graves, ou est-ce lié à des pathologies, ou contextes cliniques ayant mené à ce type d'accouchement ? Pour y répondre, les chercheurs ont repris les résultats d'une autre étude menée dans 6 régions françaises, sur 14 44 femmes ayant eu ce type de complications, et 3464 femmes n'ayant eu aucune complication. Cette étude a étudié l'état de santé des femmes avant l'accouchement, afin de comprendre si les complications étaient dues à un facteur en lui-même ou au contexte médical de la patiente.

LES FEMMES DE 35 ANS PLUS EXPOSÉES AUX HÉMORRAGIES
Le résultat de l'étude souligne que le risque de complications graves était multiplié par 1,8 pour les femmes ayant subi une césarienne, et triplé (par rapport au taux de 1,5%) pour les femmes de plus de 35 ans. L'hypothèse des chercheurs à propos du sur-risque hémorragique après 35 ans, est que l'utérus perd en capacité à se contracter après la naissance, et a donc plus de mal à stopper le saignement.

POURQUOI A-T-ON DES ENVIES PENDANT LA GROSSESSE ?

Fraises, cornichons, moutarde. Les envies des femmes enceintes intriguent et amusent. Pourquoi certaines futures mamans vont-elle les ressentir très fortement et d'autres non ? Comment expliquer ce phénomène mystérieux ? Les explications d'Anh-Chi Ton, sage-femme.

Il suffit de discuter avec une femme enceinte ou une maman pour mesurer l'ampleur du phénomène ! Internet regorge également de témoignages au sujet de ces envies de grossesse. Certaines ont envie d'un fast-food à 3h du matin, d'autres ne jurent que par les fruits rouges, d'autres encore vont se précipiter sur les cornichons, le vinaigre ou la moutarde. Les envies des femmes enceintes sont, comme les nausées ou les douleurs mammaires, l'un des symptômes les plus emblématiques de la grossesse. "Dans le cadre de ma pratique, j'ai vraiment entendu de tout, même des femmes qui révélaient de choucroute !", plaisante Anh-Chi Ton, sage-femme. Cette dernière a toutefois pu observer que bien souvent, ces envies ne correspondaient pas à des aliments que les futures mamans appréciaient particulièrement avant d'être enceintes.

ENVIES DE GROSSESSE : QUAND LA SCIENCE BOTTE EN TOUCHE

Les bouleversements hormonaux, qui influent sur le goût et l'odorat, pourraient jouer un rôle dans l'apparition de ces envies. Pourtant, rien, sur le plan scientifique, ne permet de les expliquer avec certitude : "C'est le grand flou, on n'a pas vraiment de réponse à ce sujet !", annonce d'emblée la sage-femme. "Une des hypothèses serait que la femme ait envie 'instinctivement' des nutriments qui lui manquent pour son foetus", ajoute-t-elle. Une future maman carencée en une vitamine, ou anémique, ira alors spontanément vers les aliments qui permettront à son organisme de rééquilibrer la balance. La sage-femme, qui pratique également l'acupuncture, précise qu'en médecine traditionnelle chinoise, les envies d'aliments peuvent être un symptôme de déséquilibre énergétique.



"Chaque loge d'énergie est liée à un organe, liée à une émotion, une saveur et d'autres choses", explique-t-elle. "La loge rate est par exemple liée à l'émotion 'rumination', lorsqu'une personne va ressentir un conflit. Si l'énergie dans cette zone est faible, l'individu peut avoir envie de la saveur associée à cette loge, en l'occurrence celle du

sucré", détaille la professionnelle. Un début d'explication.

ENVIES DE GROSSESSE : ET SI C'ÉTAIT PSYCHOLOGIQUE ?

Les envies apparaissent rarement avant que la femme n'apprenne sa grossesse. Bien souvent, elles vont même commencer à se manifester seulement après le troisième mois, lorsque la grossesse a été annoncée à l'entourage

et que le ventre commence tout doucement à s'arrondir. Des éléments qui indiquent que ces envies ont certainement des racines psychologiques. Exprimer une envie... c'est aussi demander de l'attention, être à l'écoute de son corps et de ses émotions. L'attrait pour les aliments régressifs, liés à l'enfance, est aussi un vrai réconfort pour contrer l'anxiété liée à la grossesse et à l'accouchement.

TOUTES LES FEMMES ENCEINTES ONT-ELLES DES ENVIES ?

L'envie de fraises ou de moutarde n'est pas systématique. Certaines femmes vont ressentir très fortement ces envies, d'autres pas du tout. Tout comme certaines femmes ont des nausées et d'autres pas, les futures mamans doivent se rassurer : ne pas avoir d'envie alimentaire particulière n'est en rien le signe d'un problème lié à la grossesse.

LES ENVIES DE GROSSESSE : Y CÉDER... MAIS SANS EXCÈS

"Il est normal, et totalement bénin, de ressentir des envies pendant la grossesse. Il est important de garder le contrôle. Il ne faut pas céder à toutes ses envies et rester raisonnable en se faisant plaisir sans excès", recommande Anh-Chi Ton. Qui au chocolat blanc, au hamburger ou à la mayonnaise de temps en temps, mais pas tous les jours. "Il ne faut pas manger pour deux mais deux fois mieux", rappelle la sage-femme qui recommande de consulter une diététicienne si le besoin s'en fait sentir. Un bon compromis pour limiter la prise de poids consiste à réaliser soi-même ces recettes souvent très riches avec des produits plus sains. La grossesse est justement le moment idéal pour prendre soin de soi et apprendre à manger mieux.

SAIGNEMENTS PENDANT LA GROSSESSE : C'EST GRAVE OU PAS ?

Une femme enceinte sur 4 saigne au cours de sa grossesse. Rarement graves, ces saignements ont des causes différentes selon le moment de la grossesse où ils surviennent. Le point avec le Pr Dominique Lutton, chef du service de gynécologie obstétrique de l'hôpital Bichat, à Paris. Souffrir de saignements au cours de la grossesse n'est absolument pas exceptionnel puisque une femme enceinte sur 4 va avoir ce petit problème. Mais il faut malgré tout consulter rapidement, en particulier en début de grossesse, pour vérifier que celle-ci se déroule normalement. Si votre gynécologue obstétricien n'est pas disponible, n'attendez pas et rendez-vous chez votre généraliste.

LES SAIGNEMENTS EN DÉBUT DE GROSSESSE

En début de grossesse, les saignements peuvent être des événements bénins, généralement dus à une petite fragilité du col de l'utérus. Mais

dans près de la moitié des cas, ils annoncent une fausse couche, le plus souvent liée à une anomalie chromosomique. Autres causes possibles :

Une grossesse extra-utérine (GEU) : les saignements sont alors noirsâtres ou brunâtres. L'embryon s'est "installé" avant d'atteindre le nid utérin, le plus souvent dans une trompe. Cela se vérifie à l'échographie.

Une infection.

Une lésion du col non identifiée avant la grossesse.

Une môle : c'est-à-dire une grossesse sans embryon qui finira par s'évacuer naturellement.

LES SAIGNEMENTS EN COURS DE GROSSESSE

Les saignements en cours de grossesse sont beaucoup moins fréquents. Ils peuvent indiquer un risque d'accouchement prématuré, une anomalie de l'insertion du placenta (bas inséré ou recouvrant le col) ou encore une fragilité du col de

l'utérus. En fin de grossesse, on craint plutôt la mise en route de l'accouchement (début du travail) ou encore un placenta mal placé (prævia) qui va singulièrement compliquer l'accouchement par les voies naturelles. Dernière cause, beaucoup plus rare : une hémorragie rétroplacentaire que le médecin va traiter sans attendre.

La plupart du temps, le gynécologue-obstétricien va surveiller la grossesse un peu plus attentivement. Mais parfois, une prise en charge est nécessaire : Grossesse extra-utérine : on opère souvent en urgence afin de préserver la trompe ou, au moins, la fertilité. Mais si la grossesse est peu évoluée, le traitement peut être médicamenteux.

Infection : on prescrit des antibiotiques. Menace d'accouchement prématuré : la future maman est mise au repos avec des médicaments qui luttent contre les contractions. Une hospitalisation est possible si elle saigne beaucoup.

CÔTE-D'IVOIRE Un mort et des blessés lors d'une manifestation de l'opposition

Une personne a été tuée et une dizaine d'autres blessées à Bonoua en Côte-d'Ivoire, lors d'une manifestation de l'opposition qui a appelé à la "désobéissance civile" avant la présidentielle du 31 octobre, a annoncé lundi Jean-Paul Améthier, le maire de la ville.

"Il y a eu un mort, un jeune homme qui se prénomme Morel et une dizaine de blessés graves" a affirmé M. Améthier, maire de cette ville située à 60 km à l'est d'Abidjan.

Les manifestants, jeunes pour la plupart, avaient bloqué la route qui relie Abidjan au Ghana pour "respecter le mot d'ordre de boycott", a poursuivi le maire. Ils ont été dispersés par les forces de l'ordre.

"La situation est revenue au calme en début d'après-midi", selon le maire. A Abidjan, des échauffourées avaient eu lieu lundi matin entre les forces de l'ordre et des étudiants en grève qui manifestent à l'appel du puissant syndicat Fesci, proche de l'opposition, pour protester contre des frais scolaires et universitaires, selon des médias.

Les étudiants ont incendié un bus et deux voitures dans le quartier de Rivera 2.

L'opposition a appelé le 15 octobre ses militants à boycotter les opérations électorales et la campagne, en affirmant ne pas être "concernée" par le "processus électoral".

L'opposition n'a toutefois pas encore retiré formellement ses candidats. L'opposition, qui laisse planer le doute sur un boycott de l'élection présidentielle depuis des semaines, demande une réforme du Conseil constitutionnel et de la Commission électorale indépendante, "inféodés" au pouvoir selon elle.

Elle estime que le président Alassane Ouattara n'a pas le droit de se présenter à un troisième mandat et conteste le rejet des candidatures dont celles de l'ancien président Laurent Gbagbo et de l'ancien chef rebelle et ex-Premier ministre Guillaume Soro.

Elu en 2010, réélu en 2015, Ouattara avait annoncé en mars qu'il renonçait à briguer un troisième mandat, avant de changer d'avis en août, après le décès de son dauphin désigné, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly.

La loi ivoirienne prévoit un maximum de deux mandats, mais le Conseil constitutionnel a estimé qu'avec la nouvelle Constitution adoptée en 2016, le compteur des mandats de M. Ouattara a été remis à zéro.

Deux personnes au moins sont mortes le week-end dernier dans des affrontements intercommunautaires liées à la situation politique à Bongouanou (200 km au nord d'Abidjan), fief d'un des candidats de l'opposition, Pascal Affi N'Guessan, ancien Premier ministre de Laurent Gbagbo.

Les craintes de nouvelles violences sont grandes, dix ans après la crise post-électorale de 2010-2011, née du refus de l'ancien président Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite électorale face à Alassane Ouattara, et qui avait fait 3.000 morts et qui était survenue après une décennie de tensions.

AFRIQUE DE OUEST La CEDEAO, l'UA et l'ONU appellent à des élections apaisées en Afrique de l'Ouest

Les élections programmées au quatrième trimestre dans les pays de l'Afrique de l'Ouest "constituent une opportunité majeure pour consolider la paix et la démocratie à travers le respect des libertés fondamentales et des lois garanties par la Constitution de ces pays", ont estimé lundi l'Union africaine, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les Nations Unies.

Parfois couplées à des législatives, des élections présidentielles sont prévues en Guinée (18 octobre), en Côte d'Ivoire (31 octobre), au Burkina Faso (22 novembre), au Ghana (7 décembre) et au Niger (27 décembre), rappellent ces trois organisations qui disent suivre "avec une grande attention" les développements liés aux processus électoraux en cours. Dans un appel conjoint, la CEDEAO, l'UA et l'ONU félicitent ces cinq pays pour les efforts fournis jusqu'ici pour la tenue d'élections dans les délais prescrits par leurs Constitutions respectives et exhortent tous les acteurs à prendre les mesures nécessaires pour assurer la tenue d'élections pacifiques, crédibles, transparentes, et inclusives, garantissant de progrès



démocratique et de stabilité régionale. "Elles exhortent à privilégier le dialogue et explorer de façon consensuelle, les voies et moyens pour résoudre les questions en sus-

pens", lit-on dans la déclaration, qui invite la classe politique à respecter et à protéger les libertés d'expression et de rassemblement. La CEDEAO, l'UA et l'ONU condamnent la

recrudescence des rhétoriques violentes et les discours appelant à la haine et expriment leur solidarité aux peuples face aux défis liés au processus électoral.

ONU - UA

La Zone de libre-échange continentale africaine bénéficiera de l'expérience du COMESA

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) peut bénéficier de l'expérience du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) en matière de libéralisation du commerce, a déclaré lundi Stephen Karingi, directeur de la division du Commerce et de l'Intégration régionale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Il a souligné lors d'une réunion en ligne que le COMESA représentait un bloc de construction essentiel pour la ZLECA, dans la mesure où il avait déjà réalisé de grands progrès dans divers domaines d'intégration essentiels, sur lesquels la ZLECA pourra s'appuyer.

"La ZLECA peut également bénéficier de l'expérience du COMESA dans la création d'institutions de soutien au commerce, par exemple en matière de financement du commerce, d'assurances commerciales, de systèmes de paiement régionaux ou de régimes commerciaux simplifiés", a indiqué M. Karingi au cours

du septième forum de recherche annuel du COMESA. M. Karingi a observé que la réussite de la ZLECA dépendrait en partie des blocs économiques régionaux, à la fois en mettant à profit les réalisations et en s'inspirant des expériences pour éviter certains des pièges et défis auxquels ils ont été confrontés.

Lorsqu'il sera pleinement opérationnel, le pacte commercial panafricain permettra de transformer les marchés du continent en un marché unique de plus de 1,2 milliard de personnes, a-t-il indiqué.

"Cela passera en premier lieu par l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires, ainsi que par la libéralisation du commerce des services. Cela offrira d'énormes possibilités aux entreprises à travers le continent, tout en élargissant les revenus fiscaux des gouvernements grâce à l'expansion ou à la création de nouvelles opportunités commerciales", a-t-il ajouté. M. Karingi a cependant précisé que la mise en place de la ZLECA et

ses relations avec les programmes d'intégration commerciale des blocs régionaux étaient sous-tendues par toutes sortes de problèmes, de défis et d'opportunités.

"Ces problèmes devront être correctement résolus, y compris par la biais de recherches et d'analyses. Cela permettra d'approfondir la compréhension de la manière dont fonctionnent les accords d'intégration entre la ZLECA et les blocs régionaux", a-t-il noté.

M. Karingi a également observé que le marché élargi constitué par la ZLECA permettrait d'attirer les investisseurs, de faciliter les transferts de technologies, de favoriser l'industrialisation et d'améliorer la productivité. "On espère que ces éléments se cumuleront pour stimuler non seulement le commerce entre les blocs régionaux, mais aussi et surtout le commerce interne aux blocs régionaux, y compris entre les Etats membres du COMESA", a-t-il indiqué.

MALI

Le Drian attendu prochainement à Bamako

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, est attendu la semaine prochaine à Bamako où il va rencontrer les autorités de transition au Mali, a rapporté lundi la presse malienne.

"Je vous annonce que dès la semaine prochaine le ministre des Affaires étrangères

Jean-Yves Le Drian sera à Bamako", a déclaré l'ambassadeur de France au Mali, Joel Mayer, au journal *Nouvel Horizon*.

"Il y aura la signature d'importantes conventions entre le Mali et la France", a-t-il dit.

Il s'agit de la première visite du chef de la diplomatie fran-

çaise au Mali depuis les troubles du 18 août.

Pour rappel, Paris avait "condamné avec la plus grande fermeté" les événements survenus le 18 août au Mali ayant conduit au départ du président Ibrahim Boubacar Keita.

Début octobre, le président de transition au Mali, Bah

Ndaw a nommé l'ancien ministre malien des Affaires étrangères Moctar Ouane au poste de Premier ministre.

Un gouvernement de 25 membres a par la suite été nommé, satisfaisant à la principale condition posée par les pays voisins du Mali pour lever leurs sanctions.

TCHAD

Quatre militaires tués dans une attaque de Boko Haram

Quatre militaires tchadiens ont été tués dans une embuscade attribuée au groupe terroriste Boko Haram dans la province du Lac (ouest), a indiqué mardi un responsable local.

"Un contingent de nos forces qui effectuait une patrouille, lundi, dans la localité de Ngoubouba et Kaïga, a été pris pour cible par les terroristes de Boko Haram", a indiqué le gouverneur de la province du Lac, le général de division

Abadi Saïr Fadoul cité par des médias.

Selon le gouverneur, le bilan de cette embuscade de Boko Haram contre l'armée nationale tchadienne (ANT) fait état de "quatre soldats tués et quelques blessés".

Autour du Lac partagé par le Tchad, le Niger, le Nigeria et le Cameroun, Boko Haram maintient des camps d'entraînement et multiplie enlèvements et attaques notamment contre les pêcheurs et les

soldats. Le groupe terroriste Boko Haram, qui a débuté en 2009 dans le nord-est du Nigeria, son fief, a fait de nombreuses victimes et plus d'un million de déplacés dans ce pays, et a gagné le Niger, le Tchad et le Cameroun, voisins.

Depuis 2015, les pays de la région luttent contre Boko Haram au sein de la Force Mixte et Multinationale (FMM), une coalition régionale engagée dans la région du lac Tchad.

SYRIE

Des forces turques évacuent une position encerclée par Damas

Des forces turques ont commencé mardi à se retirer d'un important poste d'observation dans le nord-ouest de la Syrie, encerclé depuis plus d'un an par les forces syriennes à la faveur d'une offensive, selon une ONG.

La Turquie a déployé des troupes dans le nord-ouest syrien notamment sur 12 postes d'observation instaurés depuis septembre 2018.

Plusieurs de ces positions turques se sont retrouvées de facto encerclées par les forces gouvernementales quand elles ont conquis de vastes pans de la province d'Idleb et de la région voisine de Hama, à la faveur d'offensives meurtrières et dévastatrices successives.

Le poste d'observation de Morek, situé dans le nord de Hama, est ainsi encerclé depuis août 2019. "Après minuit, les forces turques ont commencé à évacuer Morek, et ce matin un convoi important a quitté" le secteur, a indiqué un commandant des factions rebelles turques. Selon ce commandant, ces forces vont rallier d'autres positions turques dans le sud de la province d'Idleb, un renforcement des mesures de sécurité de la part des rebelles et de l'armée turque ont été observés. L'Ob-



servatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a confirmé le début du retrait de Morek dans la nuit, précisant que deux autres postes turcs également encerclés pourraient être évacués. Ankara n'a pas officiellement commenté ce retrait. Par le passé, les plus hauts responsables turcs avaient martelé leur détermination à maintenir les postes d'observation,

même encerclés. Des combats sporadiques continuent de secouer la province d'Idleb et les territoires adjacents, en dépit d'un cessez-le-feu adopté en mars 2020, après une 6^{ème} offensive du régime relancée en décembre contre les terroristes et les rebelles. Ces derniers contrôlent près de la moitié de la province d'Idleb, mais aussi des pans de territoires

dans les régions voisines de Lattaquié, Hama et Alep. Déclenchée en 2011 par la répression de manifestations prodémocratie, la guerre en Syrie a fait plus de 380.000 morts et déplacé des millions de personnes. Le conflit s'est complexifié au fil des ans avec l'implication de puissances régionales et internationales et de groupes terroristes.

AFGHANISTAN

Six soldats et 8 insurgés taliban tués lors d'affrontements à Kondôz

Six soldats de l'armée afghane et huit insurgés talibans ont été tués et quatre autres soldats blessés lors d'affrontements dans la province de Kondôz dans le nord de l'Afghanistan, ont indiqué mardi les autorités locales.

"Des éléments armés de fusils et de roquettes ont attaqué un poste de contrôle de sécurité dans la municipalité d'Ismail Qishlak dans la région de l'Imam Saheb, après avoir tenu une embuscade à une patrouille militaire dans la même municipalité lundi à minuit", a déclaré à la presse Moheb Allah Sidi, chef de la région. Il a ajouté que six soldats de l'armée afghane et huit insurgés talibans avaient été tués et quatre autres soldats afghans blessés lors d'affrontements ayant suivi l'attaque talibane. Des renforts militaires sont arrivés dans les premières heures de mardi et les blessés ont été transférés dans un camp militaire dans la région,



a-t-il précisé, soulignant que la région située près de la frontière avec le Tadjikistan est devenue le théâtre de violents affrontements au cours des derniers mois. Malgré les opérations de ratissage menées depuis le début de l'année, par les forces de défense et de sécurité afghanes dans tout le territoire afghan, les actes de violence et les af-

frontements se poursuivent quotidiennement dans le pays. La plupart des centres peuplés en Afghanistan et les 34 capitales provinciales, sont dominés par les forces gouvernementales, tandis que les rebelles talibans contrôlent une grande partie des zones rurales et mènent de temps à autre des attaques contre des villes et régions afghanes.

BREXIT

Nouvel échange Londres-Bruxelles pour débloquent les discussions

Les négociateurs européen et britannique chargés de définir la relation commerciale post-Brexit doivent se parler, mardi, afin de débloquent des discussions, après une offre lundi par l'UE qui a été rejetée par Londres, selon des sources européennes citées par des médias. Le négociateur européen Michel Barnier doit s'entretenir avec son homologue britannique David Frost dans l'après-midi vers 13h00 GMT, selon l'une de ces sources. Les deux responsables se sont déjà parlés

lundi. Déjà difficiles, les discussions post-Brexit se sont envenimées jeudi dernier quand les 27, réunis en sommet, ont exigé des concessions de Londres pour arriver à un accord de libre-échange à temps pour l'appliquer l'année prochaine, quand les règles européennes cesseront de s'appliquer au Royaume-Uni.

Le Premier ministre Boris Johnson a alors déclaré les pourparlers "terminés" et demandé aux Britanniques de se préparer à un "no deal", une perspective potentielle-

ment dévastatrice pour des économies déjà ébranlées par la pandémie de Covid-19. Lors d'un appel téléphonique lundi à David Frost, Michel Barnier a affirmé que l'UE restait "disponible pour intensifier" les discussions, pour la première fois "sur la base de textes juridiques".

"Le Royaume-Uni continue de penser qu'il n'y a pas de base pour une reprise des négociations sans changement fondamental d'approche de l'UE", a déclaré un porte-parole de Boris

Johnson. A défaut d'accord de libre-échange, répète à l'envi le gouvernement britannique, il se satisferait d'un "no deal" au 1^{er} janvier, impliquant le rétablissement de quotas et droits de douanes entre les 27 et Londres.

Les discussions butent toujours sur trois sujets: l'accès pour les Européens aux poissonneuses eaux britanniques, les garanties réclamées à Londres en matière de concurrence, et la manière de régler les différends dans le futur accord.

IRAN - UKRAINE

Boeing abattu : 2^e round de pourparlers Téhéran-Kiev sur une compensation

Une délégation ukrainienne a entamé lundi à Téhéran une deuxième série de discussions sur une possible compensation financière de la part de l'Iran pour le crash d'un avion de ligne ukrainien abattu en janvier au-dessus de Téhéran, selon les médias officiels.

Le vol PS 752 d'Ukraine International Airlines à destination de Kiev s'était écrasé peu après son décollage de la capitale iranienne le 8 janvier.

Le crash a entraîné la mort des passagers et de l'équipage, 176 personnes au total, en majorité des Iraniens et des Canadiens, pour beaucoup binationaux.

Après trois jours de démentis, les forces armées iraniennes avaient reconnu avoir abattu l'avion par "erreur", en pleine montée des tensions entre Washington et l'Iran.

Les pourparlers à Téhéran ont lieu au ministère iranien des Affaires étrangères et se poursuivront jusqu'à mercredi, selon l'agence officielle iranienne, Irna.

Elles portent notamment sur "l'indemnisation des familles et de la compagnie aérienne", a affirmé le porte-parole iranien des Affaires étrangères, Saïd Khatibzadeh, lors d'une conférence de presse à Téhéran.

Un premier round de discussions avait eu lieu à Kiev fin juillet. L'Ukraine avait alors fait part d'un "optimisme prudent" dans les négociations. Le ministre adjoint ukrainien des Affaires étrangères Yevgeniy Yenin, à la tête de la délégation à Téhéran, a rencontré le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif.

Le premier round de négociations avait été "positif et constructif", a déclaré M. Zarif, espérant que les nouvelles discussions aboutissent aux résultats souhaités, selon un communiqué. "Nous saluons la décision de l'Iran d'assumer toute la responsabilité" du drame et sa "disposition à assurer le même montant des indemnisations pour les proches des victimes, peu importe leur citoyenneté", a déclaré M. Yenin lors de sa rencontre avec M. Zarif, selon un communiqué de la diplomatie ukrainienne. Il a souligné "la nécessité d'une enquête impartiale et objective sur les circonstances de la catastrophe aérienne" et appelé Téhéran "à assurer l'accès" à tous ses éléments.

Le ministre ukrainien des Affaires étrangères avait dit en juillet espérer obtenir la plus grande compensation financière possible afin d'alléger "la douleur et le deuil" des proches des victimes.

Le Canada, qui a perdu 55 ressortissants et 30 résidents permanents dans l'accident, a réaffirmé lundi sa volonté de "travailler sans relâche afin que les familles des victimes puissent obtenir les réponses qu'elles méritent". Le ministre canadien des Affaires étrangères François-Philippe Champagne "collabore activement avec ses partenaires internationaux pour défendre la tenue d'enquêtes approfondies et crédibles", a déclaré sa porte-parole, Syrine Khoury.

Le Canada avait annoncé début octobre la mise en place de sa propre équipe d'enquêteurs pour "collecter et analyser" les informations disponibles sur le drame.

Le jour du crash, les défenses aériennes de l'Iran étaient en état d'alerte maximale par crainte d'une attaque américaine.

L'Iran s'attendait à une réplique de Washington après avoir attaqué une base utilisée par l'armée américaine en Irak, en riposte à l'élimination du général Qassem Soleimani, artisan de la stratégie régionale de l'Iran.

La direction de l'aviation civile iranienne a affirmé que le mauvais réglage d'un radar d'une unité anti-aérienne avait été la principale "erreur humaine" à l'origine de la catastrophe.

APS

PLF 2021

Proposition de clôture de trois comptes spéciaux pour le secteur de la Culture

Le projet de loi de finances (PLF) 2021 présenté, lundi, devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) propose la clôture de trois comptes d'affectation spéciale au secteur de la Culture.

Le Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques (Fdatic), le Fonds national du patrimoine culturel et le Fonds national de préparation et d'organisation de la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe 2015" sont concernés par cette mesure, selon les termes de l'article 166 de ce projet de loi.

Ces comptes "continueront à fonctionner" jusqu'à la mise en place de la procédure de budgétisation appropriée qui devra aboutir au plus tard le 31 décembre 2021, précise le texte.

En plus de ces trois comptes d'affectation spéciale, le PLF 2021 prévoit la clôture de 35 autres comptes spéciaux du Trésor dans le but d'"améliorer" la gouvernance et de mieux "maîtriser" la recette et la dépense publique à travers une réhabilitation des principes budgétaires, à savoir l'annualité, l'unité et l'universalité budgétaire, explique le texte. "Cette mesure vise à améliorer et à conférer davantage de transparence à la gouvernance financière pu-



blique à travers la réhabilitation des principes budgétaires", a précisé le ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar dans un exposé présenté au nom du ministre des Finances, Aymen Benab-

derrahmane. Selon l'exposé du ministre des Finances, la mise en place de ce type de gestion vise principalement à financer des opérations à caractère spécial, cyclique et limité dans le temps.

THÉÂTRE

Le théâtre britannique s'invite à Alger en diffusion virtuelle



Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Tna) s'ouvre, jusqu'au premier novembre prochain, sur le théâtre britannique avec un program-

mation virtuelle de plusieurs pièces de référence, appartenant au répertoire universel du 4e art.

Pas moins de sept pièces de

théâtre célèbres seront diffusées durant 12 jours sur la chaîne YouTube du Tna, une programmation passée au mode virtuel suite à la pandémie de la Covid 19 qui a paralysé toute activité artistique réelle et contraint les différents organismes culturels à transférer leurs manifestations sur la toile.

Le public pourra ainsi se connecter au média social du Tna, pour se divertir et apprécier de 18h00 à 02h00 tous les jours, les pièces, "King Lear" (RSC Education Royal Shakespeare Company), "My Light Shines On" (Celebration of Festival City), "Death of Hunter" (Rolf Huchhuth Full Play), "Ro-

meo and Juliet", "Letters to Anne of Green Gables" (Bethany Lutheran College), "My Light Shines on Ghost Light" (Hope Dickson Leach National Theatre of Scotland) et "Cristmas Card". Programmée dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et le Royaume Uni, la diffusion de ces pièces de théâtre sur la toile, s'ajoute à tout un programme virtuel élaboré par le Tna dans le but de maintenir une activité culturelle en période de confinement sanitaire, imposé par la pandémie du coronavirus et qui comprend également, outre le théâtre, des rencontres littéraires, des conférences et des expositions de peinture.

MUSIQUE

Appel à candidatures pour le concours du meilleur joueur de mandole algérien

Un appel à candidature a été lancé lundi par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) à l'adresse des musiciens du châabi pour prendre part au concours du meilleur joueur de mandole algérien, annoncent les organisateurs dans un communiqué.

Baptisé "Fait Moi écouter ta Mandole", ce concours est organisé pour couronner un hommage au maître de la chanson châabi et concepteur de la mandole, El Hadj M'hamed El Anka, qui lui sera rendu le 23 novembre prochain pour commémorer le 42e anniversaire de sa disparition.

Le concours vise à "découvrir de nouveaux talents" maîtrisant le jeu sur cet instrument - qui s'apparente au oud (luth) avec une caisse de résonance aplati-conçu et introduit dans la tradition châabi par El Hadj M'hamed El Anka.

L'opération de dépôt des candidatures, déjà en cours, reste ouverte jusqu'au 12 novembre prochain à 12h00 et les dossiers doivent être envoyés à l'adresse électronique, mandolaarc@gmail.com ou sur exclusive par le candidat d'un instrumental est requise par le règlement du concours et la vidéo doit clairement le montrer à l'œuvre, visage, doigté et médiator apparents, dans un document filmé en plan séquence (cadre fixe), avec une bonne qualité de son et sans bruit de fond aucun. L'intéressé, qui devra joindre à la vidéo une fiche de renseignements dûment remplie, contenant son nom et prénom, son email et numéro de téléphone, ainsi que son adresse, aura également à attester par écrit de sa disposition à céder le document filmé à l'Aarc qui s'engage, de son côté à n'utiliser l'enregistrement qu'à des fins de promotion, précise encore le communiqué.

L'opération de dépôt des candidatures, déjà en cours, reste ouverte jusqu'au 12 novembre prochain à 12h00 et les dossiers doivent être envoyés à l'adresse électronique, mandolaarc@gmail.com ou sur



l'application "Whats app", ajoute le communiqué. Les lauréats du concours bénéficieront pour leur promotion d'un droit de passage à la télévision et à la radio, ainsi que d'une dotation financière d'une valeur de 200.000 DA pour le premier prix, 150.000 DA pour le deuxième et 100.000 DA pour le troisième.

La remise des prix se fera lors du spectacle gala, prévu en hommage à Cheikh El Hadj M'hamed El Anka, le 23 novembre prochain, date de sa disparition en 1978 à l'âge de 71 ans, conclut le communiqué.

GESTION DE L'APRÈS COVID-19 :

L'Unesco appelle à un nouveau modèle de soutien à la Culture

L'Unesco accueille mercredi un débat de haut niveau sous le thème, "Célébration de 15 années de diversité et de créativité", destiné à étudier les différentes politiques et modèles économiques susceptibles d'apporter un soutien à la diversité culturelle pour mieux résister aux conséquences post pandémiques attendues, indique-t-on sur le site électronique de l'organisation onusienne. Cette grande réunion qui entre dans le cadre de l'activité du mouvement culturel mondial, "ResiliArt" va célébrer trois grands anniversaires, celui de la création du Fonds international de la diversité culturelle (FIDC) en 2010, de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Convention 2005) et celui de la Recommandation de l'Unesco sur la condition de l'artiste (Recommandation de 1980).

Ces "outils" représentent autant de feuilles de route mises à la disposition des faiseurs de politiques et des professionnels de la Culture dans le monde entier, précise l'Unesco, ajoutant que ces mêmes outils ont permis des échanges de connaissances et créé des opportunités de formation à l'endroit des partenaires des pays du sud, dans le but de soutenir les secteurs culturels naissant dans cette région. Les mesures de fermeture des espaces culturels continuent de menacer les moyens de subsistance des professionnels de la Culture, dont la plus part ne bénéficient pas des protections de la sécurité sociale et du filet économique, ce qui rend ces outils plus que jamais nécessaires.

Ce débat important réunira entre autres, la Norvégienne, Deeyah Khan, ambassadrice de bonne volonté et de la liberté artistique et créative de l'Unesco, le cinéaste et producteur marocain, Nabil Ayouch, la comédienne canadienne, présidente de la Fédération internationale des acteurs, Ferne Downey, le chanteur de rap sénégalais, Didier Awadi et l'écrivaine anthropologue et poète costaricienne Shirley Campbell Barr. Lors de ce grand débat, les participants, forts de leurs expériences riches en enseignements, examineront la possibilité de mûrir un nouveau système économique, censé donner plus de résistance au secteur de la création, tout en tenant compte des besoins et de la nécessité de renforcer le statut des artistes et des professionnels de la Culture.

La crise actuelle impose des réponses concrètes à des questions fondamentales, telles celles relatives à la nécessité pour les artistes de jouir, d'une protection sociale (sécurité sociale), la liberté artistique de créer, un salaire décent et équitable, un financement spécial pour l'activité artistique, autant de mesures et de principes fondamentaux consacrés par la Recommandation de 1980, la Convention de 2005 et le FIDC, rappelle l'Unesco. Ce débat de haut niveau qui entre dans le cadre du mouvement ResiliArt de l'Unesco - lancé le 15 avril 2020. Journée mondiale de l'Art-, consiste en une série de débats virtuels avec les artistes et les professionnels de la Culture, dans le but d'une plus grande prise de conscience face à l'incidence de la crise sanitaire de la Covid 19 sur la création et l'industrie culturelle.

INTERNET - DONNÉES PERSONNELLES

Instagram visé par une enquête en Europe

Le réseau social Instagram, filiale de Facebook, est visé par une enquête en Europe à propos du traitement des données personnelles d'utilisateurs mineurs, a annoncé lundi le régulateur irlandais.

La Commission irlandaise pour la protection des données (DPC) a ouvert deux procédures distinctes le mois dernier après avoir reçu des plaintes selon lesquelles des numéros de téléphones et adresses email de jeunes de moins de 18 ans étaient accessibles de tous les utilisateurs sur le réseau, indique un communiqué.

Le régulateur irlandais supervise pour le compte de l'UE Facebook, puisque ce dernier a son siège régional en Irlande.

"Instagram est un réseau social qui est très utilisé par des enfants en Irlande et à travers l'Europe", rappelle Graham Doyle, un des responsables du régulateur.

"La DPC a activement regardé les plaintes reçues de la part d'individus et a identifié des problèmes potentiels liés au traitement des données personnelles des enfants sur Instagram, ce qui nécessite davantage d'examen", a-t-il dit.

La DPC va déterminer si l'application a mis en place les garde-fous nécessaires pour protéger les données des utilisateurs, surtout s'il s'agit de mineurs, alors qu'il faut avoir



au moins 13 ans pour ouvrir un compte sur Instagram. Le régulateur va vérifier en outre que le réseau social respecte le Règlement européen sur la protection des données (RGPD) concernant la configuration des profils et des comptes.

La BBC indique qu'en 2019, le spécialiste des données David Stier avait conclu, après l'analyse de 200.000 comptes dans le monde, que les utilisateurs de moins de 18 ans avaient trop facilement la possibilité de basculer vers un compte professionnel.

Ce type de compte exige des utilisateurs qu'ils rendent publiques leurs coordonnées, ce

qui signifie qu'elles sont visibles de tous sur le réseau social. Une porte-parole d'Instagram a précisé que le réseau social est en contact "étroit" avec la DPC et "coopère" avec le régulateur, contestant les conclusions de M. Stier et assurant qu'il a toujours été "clair sur le fait que les coordonnées d'un compte professionnel étaient visibles des utilisateurs". "Nous avons fait plusieurs mises à jour dans les comptes professionnels depuis les descriptions erronées de M. Stier en 2019 et les personnes peuvent désormais choisir de ne pas afficher toutes leurs coordonnées", conclut toutefois Instagram.

CHINE

Alibaba acquiert le contrôle de la chaîne d'hypermarchés Sun Art

Le géant chinois du commerce numérique, Alibaba Group, a annoncé lundi qu'il investirait près de 3,6 milliards de dollars dans l'acquisition du contrôle de Sun Art Retail Group Ltd., un opérateur d'hypermarché et de supermarché de premier rang en Chine. Alibaba conclura la transaction en acquérant 70,94% des actions de l'entreprise A-RT Retail Holdings Ltd., qui détient 51% des

actions de Sun Art, filiale de la multinationale française Auchan Retail International S.A. et de ses succursales. Cette acquisition doublera les participations agrégées directe et indirecte d'Alibaba à environ 72% dans la chaîne d'épicerie, dans le cadre de sa stratégie de "Nouvelle vente au détail" intégrant les ressources en ligne et hors ligne dans le secteur du commerce au détail en Chine.

NETFLIX

Lancement d'une collection de 19 films libanais

Une sélection de 19 films libanais, a été mise en ligne sur la plateforme Netflix pour donner un aperçu des luttes, des espoirs et des rêves des Libanais, au moment où le pays traverse une grave crise politico-économique.

Baptisée "Made in Lebanon", la collection comprend, entre autres, quatre films de Marouh Baghdadi, l'un des plus célèbres réalisateurs libanais disparu en 1993. "Hors la vie", "Petites guerres", "Whispers",

"We are all for the Fatherland" et "Beyrouth O Beyrouth" figurent dans la sélection qui fait la part belle aux plus célèbres films de Marouh Baghdadi.

D'autres réalisateurs sont représentés, notamment ceux du Franco-Libanais Philippe Aractingi, avec "Bosta", "Listen", "Sous les bombes" et "Héritages", un mélange de fiction et d'autobiographie où le réalisateur raconte à ses enfants son expérience de la guerre,

son exil ou encore son retour à la patrie. Netflix, qui creuse son sillon dans le cinéma de patrimoine, "met en lumière la richesse du patrimoine culturel du pays et la créativité des talents libanais". En revanche, la région Mena peut visionner "Caramel", "Et maintenant on va où", "Capharnaüm", les trois longs métrages de Nadine Labaki, "West Beirut" de Ziad Doueiri, ainsi qu'une quinzaine d'autres films.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SETIF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 001319019068142

AVIS DE RECTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIR DU MARCHÉ N°74/2020

TEL : 036.62.16.48 FAX : 036.62.16.49

La wilaya de Sétif direction des équipements publics informe pour la rectification de montant de lot 01 pour l'attribution provisoire N°49/2020 paru au quotidien national El Mohtarif en date de du 14/06/2020 pour :

- **PROJET** : réalisation d'une école primaire type D1 à Ain Oulmane
Lot 01 : bloc pédagogique + bloc administrative + équipements chauffage centrale + équipements de bâche à eau + locaux technique + logement de fonction

Le montant est 52.681.10.42 DA au lieu 52.444.944.67 DA

OBSERVATION : le reste de contenu de l'attribution reste inchangé.

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA
SOLIDARITE DE LA WILAYA DE TEBESSA
N°: 12/WT/DASS/2020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositif de l'article 65 du décret présidentiel n°15.247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimal pour l'opération:
Opération : Opération: suivi, remplacement et équipement de 01 col-

lège type B5/200R à BIR EL ATER lot n°02: Equipements de cuisine et des réfectoires

Paru aux quotidiens : Al Michouar Essiyassi et DK News 11/09/2019

Après Analyse et évaluation des offres technique et financières conformément aux critères de sélection prévus dans le cahier des charges l'attribution provisoire selon tableau suivant :

Entreprise	Les points obtenus	Montant (DA)	Montant après vérification (DA)	Délai d'exécution	Obs
ABIDATE ABD RAOUF	63/100	4.943.379.00 DA	5.170.669.00 DA	10 JOURS	Qualifié techniquement moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel cite ci-dessus les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les **dix -10- jours** qui suivent

la date de publication de cet d'attribution provisoire auprès de Monsieur le président de la commission des marchés public de la wilaya de Tébessa.

VOVINAM VIET VO DAO 23 fédérations en réunion jeudi en prélude à la création de l'Union de la Solidarité islamique

Les présidents de 23 fédérations nationales de vovinam viet vo dao, issues des continents d'Afrique et d'Asie, se réuniront jeudi en visio-conférence, pour s'accorder sur la désignation du président de l'Union de la solidarité islamique de la discipline, dont la création est prévue en février prochain.

Cette démarche, une fois concrétisée, permettra l'inscription du vovinam viet vo dao dans le programme de compétitions des Jeux de la solidarité islamique-2022, a appris l'APS auprès du président de la Fédération algérienne de cette discipline, Mohamed Djouadj.

Les responsables de 23 fédérations nationales "se sont accordés pour tenir, en février prochain, une assemblée générale constitutive afin de lancer l'Union de la solidarité islamique de la discipline", a indiqué Djouadj, précisant que "pour gagner du temps, nous allons procéder, au cours de notre réunion en visio-conférence, à la désignation d'un président de l'Union, mais également à l'installation d'un comité provisoire pour la gestion des affaires de l'Union, et ce comme prélude à sa reconnaissance par l'Union de la Fédération sportive de la Solidarité islamique et par ricochet l'admission du vovinam viet vo dao au programme des prochaines joutes de la Solidarité islamique".

"Pour la présidence de l'Union de la solidarité islamique de vovinam, j'ai proposé aux responsables des fédérations nationales d'Asie et d'Afrique la désignation du Libyen Bachir El Ardaoui.

La proposition a été acceptée par certains, mais la majorité a opté pour ma désignation au poste de président.

Les choses seront tirées au clair jeudi". La concrétisation de ce projet sportif va nous permettre, par la suite, de mettre en place une stratégie de travail, pour organiser des sessions de formation et des compétitions dans cette discipline au profit des athlètes des pays islamiques", a-t-il ajouté.

Concernant la création de cette instance, Djouadj a révélé que la proposition lui a été faite en 2019, en marge des Championnats du monde de la discipline disputés au Cambodge, lorsque les présidents de fédération de certains pays islamiques, tels que le Pakistan, le Bangladesh, l'Iran, le Maroc et la Libye, l'avaient interpellé pour lui soumettre ce projet.

"Ces responsables m'avaient saisi en ma qualité de vice-président de la Fédération internationale de vovinam viet vo dao, mais je n'ai pu donner une suite favorable à leur requête, car à ce moment-là, j'étais préoccupé par plusieurs affaires courantes", a-t-il expliqué.

Par ailleurs, et concernant la préparation de la sélection algérienne en vue des importantes échéances à venir, Djouadj a fait savoir que les athlètes s'entraînaient en solo, car après l'annulation de plusieurs stages dans d'autres disciplines en raison de la pandémie de coronavirus, la Direction technique nationale a préféré éviter les regroupements.

Donc, selon Djouadj, les athlètes de la sélection nationale continueront à se préparer "chacun de son côté", en attendant que la situation sanitaire s'améliore.

Pour conclure, la même source a annoncé que la Fédération algérienne de vovinam viet vo dao est sur le point de signer une convention avec son homologue du sport scolaire, portant sur l'introduction de cet art martial dans les écoles, avec l'objectif d'y détecter de potentiels jeunes talents.

APS

BADMINTON / COVID-19

Annulation des tournois internationaux prévus en Algérie

La Fédération mondiale de badminton (BWF) a annoncé sur son site l'annulation des deux tournois internationaux "Open" (juniors et seniors) que l'Algérie devait abriter fin octobre, au même titre que plusieurs compétitions internationales, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de coronavirus (Covid-19).

L'Algérie devait organiser le tournoi international-2020 seniors (Futures séries) du 22 au 25 octobre et celui des juniors (Futures séries), programmé du 26 au 28 du même mois. Le tournoi des seniors devait comprendre les épreuves simple et double dans les deux sexes, alors que quatre épreuves seulement étaient inscrites au programme des juniors : double garçons, simple garçons et filles et double mixte.

Ces tournois devaient permettre aux athlètes participants d'enregistrer davantage de points pour avancer dans le classement mondial de badminton.

Outre les rendez-vous prévus en Algérie, la BWF a annulé quatre autres compétitions des seize inscrites pour le mois d'octobre.

Pour l'instant, la BWF a maintenu l'Open de Saar-Lorlux en Allemagne (27 octobre) et le championnat d'Europe par équipes juniors, prévu en Finlande du 29 octobre au 2 novembre. La BWF avait reporté récemment les phases finales de



la Thomas et Uber Cup, initialement prévues à Aarhus, au Danemark, en octobre. L'Algérie, avec son statut de championne d'Afrique, était partante pour la Thomas Cup, réservée aux messieurs, alors que c'est l'Egypte qui devait représenter le continent africain en phase finale de l'Uber Cup, réservée aux dames.

"Ces décisions ont été prises à la lumière des développements en cours concernant la propagation du Covid-19, et ce dans l'intérêt de tous, car nous estimons que le bien-être de toutes les personnes impliquées est le plus important", a indiqué l'instance mondiale, assurant qu'une mise à jour sur le reste des tournois pour

2020 sera faite en temps opportun. Il est à rappeler que l'instance mondiale de badminton avait reporté ou annulé plusieurs compétitions inscrites au programme du mois de septembre dernier, à l'image du championnat d'Afrique juniors individuel de Cotonou (Bénin) et le tournoi international de Lagos (Nigeria).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOILE

Aucune compétition jusqu'à 2021

Le bureau exécutif de la Fédération algérienne de voile (FAV) a décidé de mettre en veille toutes les compétitions nationales jusqu'à la fin de l'année 2020, à cause du manque de préparation des clubs dû à la pandémie de Covid-19 qui perdure en Algérie et dans le monde, a-t-on appris lundi auprès de la FAV.

Réunis samedi, les membres du bureau fédéral ont décidé de reporter le Championnat et la Coupe d'Algérie à 2021 afin de permettre aux clubs de se préparer convenablement.

D'autre part, la FAV a maintenu

l'organisation du Championnat arabe des spécialités olympiques (Laser radial et standard, RSX) en septembre 2021.

Cette compétition, prévue initialement en septembre 2020, a été reportée à cause du Covid-2019. Lors de la dernière édition du Championnat arabe disputée en Egypte, l'Algérie avait décroché trois médailles d'or grâce à Hamza Bouras (RSX), Amina Berichi (RSX) et Rami Boudrouma (RSX, U19). La FAV a également indiqué que la sélection nationale, dont les athlètes sont concernés par les

Jeux olympiques de Tokyo, ont entamé jeudi leur troisième stage de préparation à l'Ecole de voile de Bor dj El Bahri (Alger). Pour ce regroupement, le staff technique national a convoqué six véliplanistes : Hamza Bouras, Ramzy Boudjatit, Amina Berrichi, Katia Belabbes (RSX), Wassim Ziani et Malia Karsan (Laser - standard). Rappelons que Hamza Bouras et Amina Berrichi ont décroché leur qualification aux Jeux olympiques de Tokyo, suite à leur consécration aux Championnats d'Afrique de la discipline disputés en octobre 2019 à Alger.

ATHLÉTISME / 400 MÈTRES - DOPAGE

Abandon des poursuites contre la championne Bahreïnienne, Salwa Eid Naser

L'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU) a annoncé mardi que la Bahreïnienne Salwa Eid Naser, championne du monde en titre du 400 mètres, qui a été provisoirement suspendue depuis juin dernier pour manquements à ses obligations de localisation

antidopage, a été blanchie par le tribunal disciplinaire de World Athletics. L'un des manquements à ses obligations de localisation antidopage reprochés par l'AIU a été annulé par le tribunal, qui abandonne donc les charges contre l'athlète de 22

ans, qui risquait deux ans de suspension. Salwa Eid Naser (22 ans), déjà vice-championne du monde en 2017, était rentrée dans l'histoire en 2019 à Doha (Qatar) en réalisant le 3e meilleur chrono de tous les temps sur le tour de piste (48 sec 14).

La Nigérienne d'origine, qui a pris la nationalité de son père en 2014, avait devancé la favorite bahaméenne Shaunae Miller-Uibo (48 sec 37) avec une vitesse pas vue depuis 34 ans et le record du monde de l'Allemande de l'Est Marita Koch en 1985 (47 sec 60).

BASKET / EUROLIGUE

Les matchs annulés à cause de la Covid-19 pourront être reprogrammés

Le conseil d'administration d'Euroleague Basketball a approuvé la modification du règlement concernant les équipes dans l'incapacité d'aligner huit joueurs à cause de cas de Covid-19, pour que le match ne soit plus annulé et perdu, mais reprogrammé, a-t-il annoncé lundi. "Dans les cas où une équipe

ne dispose pas de huit joueurs aptes à jouer en raison de Covid-19, ou si l'équipe doit être mise en quarantaine en raison d'un test positif, le match peut être reprogrammé jusqu'à trois fois", a expliqué Euroleague Basketball, organisatrice de la compétition phare du continent, dans un communiqué.

"Si aucune date n'est disponible ou si le nombre maximum de reports est atteint, le club qui a provoqué le report initial perdra le match", a-t-elle toutefois poursuivi. La totalité des rencontres de la saison régulière devront être disputées avant le 13 avril et les play-offs devront être terminés au 5 mai.

MC ALGER Rejet de la demande d'annulation de la licence du joueur camerounais Rooney (LFP)

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a rejeté la demande d'annulation de la licence du joueur camerounais du MC Alger, Rooney Eva Wankewa, a indiqué lundi la LFP.

L'instance chargée de la gestion de la compétition explique qu'elle "n'a pas le pouvoir de se prononcer sur cette affaire", en l'absence d'un jugement pénal pour "faux et falsification d'un document" exigé pour l'obtention de la licence, tout en laissant le choix au MCA "d'agir comme il juge approprié dans cette affaire".

En plein bras de fer avec Rooney duquel il veut se séparer, le MCA accuse son joueur camerounais d'avoir falsifié la lettre de la Fédération camerounaise de football prouvant qu'il est un joueur international.

Un document nécessaire pour rejoindre n'im-



porte quel club de l'élite algérienne. Par ailleurs, la commission de discipline de la LFP a décidé de suspendre provisoirement le président de l'US Biskra, Abdellah Benaïssa, jusqu'à son audition prévue dimanche prochain. Le président

de l'USB a été appelé devant la commission de discipline suite à une saisine de la Fédération algérienne de football.

de l'USB a été appelé devant la commission de discipline suite à une saisine de la Fédération algérienne de football.

LIGUE 1 Le CR Belouizdad reprend les entraînements mardi

Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, reprend les entraînements mardi, après deux semaines d'arrêt forcé, suite à l'apparition de plusieurs cas positifs au coronavirus dans son effectif.

"Les derniers tests de dépistage ont été négatifs pour certains joueurs, ce qui permettra à l'équipe de reprendre les entraînements dès mardi", a indiqué la direction belouizdadie dans un bref com-

munié. Malgré la reprise, les responsables du Chabab ont insisté sur "la nécessité de rester prudent" et de "continuer à respecter le protocole sanitaire", afin d'éviter une nouvelle propagation du coronavirus.

Le nombre exact de personnes contaminées n'a jamais été dévoilé par la direction du club champion d'Algérie en titre, mais selon plusieurs médias, il aurait été question

de 31 cas, entre joueurs et membres de l'encadrement. Il y a quinze jours, pendant le stage bloqué qui se déroulait à Mostaganem, c'est le défenseur Sofiane Bouchar qui était le premier à avoir été testé positif au COVID-19.

Le virus s'est propagé par la suite parmi ses coéquipiers et entraîneurs, dont le premier responsable technique, le Français Franck Dumas.

OGC NICE Youcef Atal reprend l'entraînement collectif



L'international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, a repris mardi l'entraînement collectif avec le groupe, à la veille du départ de l'équipe pour l'Allemagne en prévision du match d'Europa League contre Le-

verkusen, a indiqué le club azuréen sur son site officiel.

Après avoir travaillé individuellement tout au long de la semaine en raison d'une blessure à la cuisse, le latéral algérien a retrouvé comme

prévu ses coéquipiers mardi en participant à la séance collective.

Le prochain entraînement des coéquipiers d'Hicham Boudaoui est prévu mercredi, à 16h00, à la BayArena de Leverkusen, à la veille du ter

match de la phase de poules d'Europa League qui aura lieu jeudi à 17h55. Le latéral droit des "Verts", titularisé par l'entraîneur Patrick Vieira lors de la défaite fin septembre face au Paris SG (3-0) en championnat, avait dû quitter le terrain en seconde période (65e), touché à la cuisse, lui qui s'était déjà absenté 279 jours en raison d'une blessure au genou contractée le 7 décembre 2019. Le défenseur algérien de 24 ans revenait d'une autre blessure aux ischio-jambiers, contractée fin août, qui l'a éloigné de terrains près d'un mois.

ES SAHEL La participation du club à l'édition 2020-2021 de la coupe de la CAF menacée

La Fédération tunisienne de football (FTF) a adressé lundi une correspondance au secrétariat général de l'Etoile sportive du Sahel, l'exhortant de lui communiquer à la date du 19 octobre 2020, les preuves du règlement de tout litige ayant fait l'objet d'une décision

émanant d'une instance internationale ou nationale. Le cas échéant, peut-on lire, dans le texte de ladite correspondance dont la TAP a eu copie, "l'Organe de première instance (OPD) sera dans l'obligation de rejeter la demande du club pour l'octroi des licences requises à sa

participation à la prochaine édition 2020-2021 de la coupe de la CAF. L'Etoile sportive du Sahel semble, selon la même source, en infraction par rapport à l'article 12.7.03 A, s'agissant de l'absence d'arriéré de paiement envers le personnel ancien et actuel.

LIGUE 1 / WA TLEMCEN Réda Abid nouveau président de la SSPA

Le conseil d'administration de la société sportive par actions (SSPA) a désigné Réda Abid comme nouveau président de cette instance en remplacement de Nacereddine Souleyman, a-t-on appris lundi auprès du nouveau promu en Ligue 1 de football.

L'installation officielle du nouveau président, jusqu'à présent membre actionnaire au sein de la SSPA, devrait avoir lieu ce jour, a indiqué à l'APS le manager général du club, Youcef Rahal, informant au passage que le désormais ex-président du Conseil d'administration s'est retiré de son poste "pour postuler à un nouveau mandat à la tête du club sportif amateur (CSA) du WAT, car le règlement interdit le cumul de fonctions".

L'assemblée générale électorale du CSA est prévue pour dimanche prochain.

Par ailleurs, la direction des "Zianides", qui retrouvent l'élite après sept saisons passées dans les divisions inférieures, a bouclé son opération de recrutement, après avoir acté, dimanche soir, les arrivées de l'attaquant Zerman (ex-RC Arbaâ) et du défenseur central Khiaat (ex-CA Bordj Bou Arréridj), apprend-on de même source.

Ces deux joueurs s'ajoutent à huit autres recrutés, au moment où le staff technique, dirigé par Aziz Abbes, a décidé de ne garder que 13 éléments de l'effectif de l'exercice passé.

Une décision motivée, selon le manager général du club, par "la nécessité d'injecter du sang neuf à l'équipe afin de pouvoir faire face aux défis qui l'attendent la saison prochaine qui s'annonce très difficile avec la présence de 20 clubs", a encore dit le même responsable.

Auparavant, le WAT, qui a disputé vendredi passé son premier match amical dans le cadre de sa préparation d'intersaison (défaite à domicile contre le CS Constantine 2-1), a recruté les joueurs suivants : Belalam (Olympique Médéa), Amiri (RC Arbaâ), Ibouzen (AS Ain M'lila), Bencheikh et Belaribi (ASM Oran), Zenasni (JSM Béjaïa), Aïch (USM Bel-Abbès) et Benamrane (ASO Chlef).

Des subventions allouées aux équipes du MO Constantine et du Wided Athlétique Zighoud Youcef

Des subventions ont été allouées lundi, par la wilaya de Constantine, au profit des équipes de football du MO Constantine et du Wided Athlétique Zighoud Youcef, au titre de la nouvelle saison sportive 2020-2021, lors d'une cérémonie.

Un montant de 25 millions de dinars a été attribué à l'équipe du MO Constantine, à titre de récompense pour son accession à la Ligue 2 de football, lors de l'exercice précédent, alors qu'une somme de 5 millions a été octroyée au club du WA Zighoud Youcef, qui a accédé au championnat régional de première division, a-t-on relevé.

S'exprimant lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya à la cité Dakki Abdesslem en l'honneur des deux équipes, le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci, a félicité les deux équipes pour leur exploit, relevant que "les subventions accordées seront suivies par d'autres aides financières au cours de la saison sportive 2020-2021 en vue de permettre à ces clubs d'évoluer dans de bonnes conditions".

Une autre subvention sera allouée à l'équipe du Taradji Riadhi de Hama Bouziane, et tandis qu'un nouveau stade d'une capacité de 3.000 supporters sera inauguré dans la commune de Zighoud Youcef et sera mis à la disposition de l'équipe du WAZY, a annoncé le wali de Constantine.

Il s'est également engagé à accompagner les 4 équipes (MOC, CSC, ASK et WAZY), représentant Constantine cette saison dans les différentes compétitions footballistiques.

De son côté, le président du MOC, Abdelhak Demigha, a fait savoir que son équipe, qui a un riche palmarès à l'échelle nationale, commence à "retrouver sa place d'autant et escompte de rejoindre son ancien rival historique, le CSC, en misant cette année sur l'accession en Ligue 1". A son tour, le président du WAZY, Toufik Ayache, a estimé que son club qui a réalisé deux accessions consécutives du championnat de wilaya vers le régional, a franchi "un grand pas vers l'accession au football professionnel et ne ménagera aucun effort pour jouer dans la cour de grands".

LIGA ESPAGNOLE - REAL MADRID

Eden Hazard a repris l'entraînement

L'attaquant international belge du Real Madrid, Eden Hazard s'est remis à fouler la pelouse d'entraînement, a rassuré mardi son entraîneur, Zinédine Zidane, à la veille de la réception du Shakhtar Donetsk (19h00 GMT) pour le compte de la première journée de Ligue des champions.

"Eden a foulé la pelouse à nouveau. Sa blessure a été un peu plus grave que prévue, mais j'ai pleinement confiance en le personnel qui travaille ici avec nous. J'espère qu'on pourra revoir ce joueur très bientôt et pour le reste de la saison", a indiqué Zidane en conférence de presse.

Après une saison 2019-2020 minée par plusieurs blessures à la cheville droite, le Belge de 29 ans (106 sélections), dernière recrue "galactique" du Real Madrid à l'été 2019 (pour 115 M d'EUR), s'est à nouveau blessé fin septembre, cette fois-ci à la jambe droite.

Un autre absent pour affronter le Shakhtar Donetsk mercredi pourrait être le capitaine Sergio Ramos, victime d'un coup violent sur le genou gauche lors de la défaite des siens face à Cadix, samedi (1-0).

"Sergio a un souci et il ne s'est pas entraîné ce mardi matin avec nous. On ne veut pas prendre de risques. Il ressent une douleur, donc on verra demain. Mais aujourd'hui, non, il n'a pas pu s'entraîner normalement", a expliqué Zidane mardi.

"Il faudra voir cela demain. C'est le capitaine, il manquera toujours à l'équipe, mais on a aussi d'autres défenseurs de niveau mondial prêts à jouer. Si le capitaine ne peut pas jouer, j'ai pleinement confiance en les autres joueurs aussi", a commenté le gardien international belge Thibaut Courtois (28 ans, 79 sélections) mardi en conférence de presse.

Décès de l'ancien gardien de l'équipe de France Bruno Martini

L'ancien gardien de l'équipe de France de football Bruno Martini, victime la semaine dernière d'un accident cardio-respiratoire, est mort à l'âge de 53 ans, a annoncé mardi le club de Montpellier, où il avait mis un terme à sa carrière de joueur en 1999.

Martini (31 sélections entre 1987 et 1996) avait subi en début de semaine passée un arrêt cardio-respiratoire au centre d'entraînement de Montpellier avant d'être transporté au CHU de la ville dans un état grave.

L'ex-gardien des "Bleus" avait pris le relais en sélection de Joël Bats, demi-finaliste du Mondial-1986 et champion d'Europe en 1984, avant de passer la main à Fabien Barthez, préféré au Parisien Bernard Lama.

Avant d'évoluer au plus haut niveau, Martini était devenu champion d'Europe Espoir (1988) au sein d'une génération prometteuse menée par Eric Cantona, Laurent Blanc, Vincent Guérin...

Bruno Martini, réputé pour sa sobriété et sa discrétion, s'est révélé à Auxerre, où il a été formé, avant de rejoindre à l'été 1995 Montpellier, où il a fini sa carrière quatre ans plus tard.

A Auxerre, sous l'autorité de l'emblématique Guy Roux, il a participé à de multiples épopées en Coupe UEFA, disputant une demi-finale face à Dortmund (1993) et remportant la Coupe de France (1994) devant son futur club.

A l'issue de son brillant parcours, Martini a intégré la direction technique nationale française, où il s'est occupé pendant plus d'une décennie (1999-2010) des portiers tricolores et a mis en place la formation des gardiens de haut niveau.

A ce titre, il a été champion d'Europe 2000 et vice-champion du monde 2006.

Titulaire du diplôme d'entraîneur, il a également assuré au côté de Pascal Baillis un court intérim à la tête de l'équipe de Montpellier, après la démission de Roland Courbis en décembre 2015 et avant la nomination de Frédéric Hantz fin janvier 2016.

APS

ELECTIONS DE LA CAF

Le Tunisien Wadii Jary candidat au bureau exécutif

Le président de la Fédération tunisienne de football, Wadii Jary, a annoncé lundi soir sa candidature à l'élection du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) prévue le 12 mars prochain.

Wadii Jary a précisé avoir déposé son dossier de candidature le 17 septembre dernier. La candidature de Jary barre la route à son compatriote Tarek Bouchamaoui, membre du conseil de la FIFA et du Comité exécutif de la CAF, qui avait envoyé à la Fédération tunisienne de football le 1er octobre dernier, une demande d'appui à sa candidature à la présidence de la CAF. Selon les règlements de l'instance continentale, chaque pays n'a le droit de présenter qu'un seul candidat qui doit être appuyé par sa fédération nationale. L'Assemblée générale extraordinaire électorale de la Confédération africaine de football se tien-



dra le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc). Le dépôt des candidatures a été ouvert par la CAF le 11 septembre der-

nier et se poursuivra jusqu'au 12 novembre prochain. Le président en exercice de l'instance africaine,

le Malgache Ahmad Ahmad, n'a pas encore annoncé s'il briguerait un second mandat à la tête de la CAF.

COUPE DE LA CAF (DEMI-FINALE)

La Renaissance de Berkane (Maroc) qualifiée pour la finale

La Renaissance de Berkane (RSB) a validé, lundi soir, son billet pour la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, à la faveur de sa victoire (2-1) face au Hassania d'Agadir (HUSA) lors d'une demi-finale à élimination directe disputée au complexe sportif Prince Moulay Abdellah

à Rabat. La première demi-finale de cette coupe opposait ce soir deux clubs marocains, qui permettait au Maroc d'assurer au moins une place en finale.

La RSB espérait reproduire l'exploit de l'édition dernière en atteignant la finale pour la deuxième année consécutive, tandis que le Hassania sou-

haitait faire mieux qu'une demi-finale au goût amer.

La RSB affrontera le 25 octobre en finale le vainqueur de l'autre demi-finale de la compétition africaine qui opposera, mardi, le club égyptien Pyramides et les Guinéens de Horoya Conakry.

CHAMPIONNAT MAROCAIN

Bencheikha nouvel entraîneur du Difaâ Hassani Jadidi

L'ancien sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football, Abdelhak Bencheikha, s'est engagé pour deux ans avec le Difaâ Hassani Jadidi, a annoncé le club marocain de première division "Botola Pro" lundi sur sa page Fa-

cebook. Le technicien algérien avait entraîné par le passé le Difaâ Hassani Jadidi lors de la saison 2013-2014, remportant la Coupe du Trône. Agé de 56 ans, Bencheikha a dirigé le Mouloudia d'Oujda la saison der-

nière avec, à la clé, un parcours honorable et une 5e place au classement, mais il a refusé de poursuivre l'aventure avec le club malgré une proposition intéressante de prolongation de contrat. Le Difaâ Hassani

Jadidi avait terminé, quant à lui, la saison 2019-2020 à la 11e place au classement.

Bencheikha a été choisi meilleur entraîneur du championnat marocain de la saison 2019-2020 par la presse locale.

La FIFA inaugure un programme exécutif de lutte contre le dopage

La Fédération internationale de football (FIFA) a lancé ce lundi son programme exécutif de lutte contre le dopage, qui propose une analyse approfondie des principaux aspects réglementaires, institutionnels et scientifiques de la lutte contre le dopage dans le sport, indique l'instance sur son site officiel. Depuis la création de l'Agence mondiale antidopage (AMA) en 1999, la lutte contre le dopage dans le sport a sensiblement évolué. Les interconnexions entre le Code

mondial antidopage de l'AMA, la réglementation des instances dirigeantes du sport et les législations nationales ont rendu ce domaine particulièrement complexe. Pour traiter un cas de dopage, que ce soit à l'étape de la gestion des résultats ou devant les organes juridictionnels d'une fédération nationale ou internationale, voire devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), il convient d'adopter une approche globale, souligne la FIFA. Si le programme exécutif de la FIFA de

lutte contre le dopage se concentre principalement sur les aspects juridiques et institutionnels, il livre également un aperçu des aspects scientifiques clés de ce phénomène complexe.

La première édition du programme, mise en œuvre en coopération avec le Centre International d'Etude du Sport (CIES), s'étendra de février à juillet 2021. La procédure d'inscription, ouverte dès ce lundi, s'achèvera le 19 décembre 2020.

LIGUE DES CHAMPIONS

Olympiakos - Marseille finalement à huis clos

Le match Olympiakos - Olympique de Marseille, prévu mercredi pour le compte de la Ligue des champions, se jouera finalement à huis clos, après une nouvelle décision du Premier ministre grec interdisant "tout retour de supporters dans les stades du pays" cette semaine.

La présence dans les tribunes de spectateurs, même peu nombreux, "en-

voie le mauvais message aux citoyens, à un moment où tout rassemblement doit être évité, et les mesures sanitaires strictement observées", a estimé mardi le chef du gouvernement Kyriakos Mitsotakis. Lundi, le gouvernement hellène avait autorisé le retour dans les stades d'un nombre limité de supporters à partir de cette semaine et selon des règles strictes, après sept

mois de huis clos, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus. La rencontre de Ligue des champions entre l'Olympiakos et Marseille, prévue mercredi au Pirée, devait être la première concernée par cet assouplissement, avec la présence de 3.500 supporters.

L'annonce des autorités grecques lundi faisait suite à celle de l'UEFA, prévoyant un retour progressif des

spectateurs pour toutes les compétitions, jusqu'à 30% de la capacité de chaque stade, en fonction des restrictions locales. La volte-face de l'exécutif s'explique par la progression rapide en Europe des cas de contamination au Covid-19, y compris en Grèce, selon Athènes. La pandémie a causé plus de 250.000 décès en Europe, dont 520 en Grèce.

Crespo aimerait entraîner en Ligue 1

L'ancienne gloire de Chelsea et de l'AC Milan est désormais entraîneur. Et il se verrait bien sur le banc d'une formation française à l'avenir... Dans la pure tradition argentine, Hernan Crespo a été un buteur redoutable. Désormais à la retraite, celui qui cumule 35 buts en 44 sélections sous les couleurs de l'Albiceleste n'en a toutefois pas terminé avec le football. Bien au contraire, l'ancien joueur de Chelsea et de l'AC Milan est désormais entraîneur. Mieux, il est un entraîneur ambitieux. En effet, actuellement sur le banc de Defensa y Justicia, l'ancien goleador vise un poste en Europe dans le futur, lui qui était passé proche de devenir l'adjoint de Carlo Ancelotti au Real Madrid.



DIEGO COSTA BLESSÉ À LA CUISSE GAUCHE

L'Atletico Madrid a publié un communiqué suite à la sortie de Diego Costa sur le terrain du Celta Vigo samedi dernier (2-0, 6e journée de Liga). Remplacé par Joao Félix à la 49e minute de jeu, l'attaquant espagnol souffre d'une blessure musculaire à la cuisse gauche, comme l'a indiqué le club de la capitale sur son site officiel. Les Colchoneros ne précisent pas la durée de l'indisponibilité du footballeur de 32 ans. L'ancien joueur de Chelsea ne pourra pas tenir sa place pour le choc contre le Bayern Munich, mercredi soir à l'Allianz Arena, dans le cadre de la 1ère journée de la phase de poules de la Ligue des Champions.

NOUVEAU RECORD POUR KANE

Harry Kane est dans une forme sensationnelle depuis le début de saison et a marqué l'histoire de la Premier League.

L'attaquant de Tottenham, Harry Kane, a établi un nouveau record de Premier League lors de la première mi-temps de la rencontre de dimanche avec West Ham.

Kane a lancé Son Heung-min pour lui permettre d'ouvrir le score dès la première minute au Tottenham Hotspur Stadium avec une belle longue passe.

L'attaquant anglais a ensuite marqué deux buts lui-même dans le quart d'heure suivant, trompant Lukasz Fabianski du bord de la surface avant de se capitaliser sur un centre précis de Sergio Reguilon. Kane a en tout contribué à 12 buts (cinq marqués, sept offrandes) lors de ses cinq premiers matches de la saison de championnat 2020-21. Aucun joueur n'a jamais fait mieux lors des cinq premiers matches d'une campagne à l'ère de la Premier League.

Eriksen sur les tablettes de MU

Le milieu danois de l'Inter serait dans les petits papiers de Manchester United en vue du prochain mercato.

Seulement un an après l'avoir quitté, Christian Eriksen pourrait effectuer son grand retour en Premier League en janvier prochain. Le milieu danois serait dans le viseur de Manchester United.

Bien qu'ayant recruté Donny Van De Beek durant le précédent mercato, les responsables des Red Devils souhaitent encore se renforcer dans l'entrevue et ils ont donc jeté leur dévolu sur Eriksen. Ce dernier a l'avantage de connaître parfaitement le championnat. Il pourrait donc vite s'adapter à sa nouvelle formation.



L'INTER VEUT SE SÉPARER DE BROZOVIC

Le club italien de l'Inter ne compte plus trop sur son milieu croate, Marcelo Brozovic. L'Inter est prêt à se débarrasser de son milieu de terrain croate Marcelo Brozovic en janvier prochain, d'après ce que rapporte le site de Calcio Mercato. Le joueur de 27 ans a produit une prestation décevante avec Nerazzurri lors de la défaite contre Milan à l'occasion du Derby della Madonnina samedi, et Antonio Conte serait enclin à le "sanctionner" en le mettant sur la liste des joueurs à transférer. Monaco et Tottenham ont tous deux été crédités d'un intérêt pour Brozovic durant le précédent mercato. L'ex-joueur de Zagreb a encore deux ans de contrat du côté de San Siro. Il n'est donc pas sûr que les Lombards le cèdent gratuitement.

LA PROLONGATION DE SERGIO RAMOS BLOQUÉE PAR LES DIRIGEANTS

Pour le moment, le capitaine du Real Madrid n'a toujours pas prolongé.

A 34 ans, Sergio Ramos ne sait pas encore de quoi son avenir sera fait. Le défenseur central du club espagnol souhaite prolonger avec le Real Madrid. Le club aussi souhaite prolonger son joueur mais avec des conditions différentes. Son objectif : terminer sa carrière au Real Madrid.

L'Espagnol réclame un bail de deux ans alors que les dirigeants du club de la capitale souhaitent prolonger le joueur avec un contrat d'une saison. Pour rappel, le joueur a été approché par le PSG et la Juventus Turin dans l'optique d'une signature l'été prochain. Sergio Ramos est donc dans l'incertitude pour son avenir.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

REVISION CONSTITUTIONNELLE

Président Tebboune : «le projet de révision de la Constitution consacre la loyauté au serment des chouhada et conforte l'Etat de Droit»

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, lundi, que le projet de révision de la Constitution soumis à référendum le 1er novembre prochain, "sera une illustration éloquente des valeurs civilisationnelles de l'Algérie, consacrera la loyauté au serment des chouhada et confortera l'Etat de Droit prôné par le Hirak béni authentique".

"Nos valeurs civilisationnelles, puisées des préceptes du Saint Coran, sont une illustration de notre loyauté au serment des chouhada et à notre Histoire", a indiqué le Président de la République dans un message adressé aux participants aux travaux de la 22^e Semaine nationale du Coran, lu en son nom par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi.

"L'initiative en vertu de laquelle la Journée nationale de la Mémoire a été instituée et notre souci de lancer une chaîne de télévision dédiée à l'Histoire, confortent notre choix d'emprunter une voie nationale sûre et incontestable dans notre marche sincère, déterminés que nous sommes à aller de l'avant dans la réalisation des objectifs nobles pour lesquels se sont sacrifiés les chouhada", a soutenu le Président Tebboune. "Autant d'objectifs que nous voulons atteindre et consacrer à travers la révision de la Constitution, qui permettra inéluctablement d'instaurer l'Etat de Droit prôné par le Hirak béni authentique", a-t-il ajouté. Pour le Président de la République, "jeter les bases de la réforme, c'est assurer l'éclosion des énergies dormantes dans notre société. J'entends par réforme, celle qui assoit un environnement favorable et attractif pour toutes les potentialités dont regorge notre pays, à la faveur de l'équité, de la liberté, de la paix et de la sécurité".

Le Président Tebboune a réaffirmé son attachement à la voie de la réforme, un impératif, a-t-il dit, que "j'ai promis de consacrer pour préserver notre pays de la corruption, la combattre, tarir ses sources et éliminer ses causes".

"La corruption est un acte de trahison envers la patrie", a-t-il souligné. Dans ce contexte, le Président de la



République a affirmé que "toutes nos institutions sont appelées à contribuer à la promotion de l'Ethique et à la moralisation de la vie publique", soulignant qu'il s'agissait "d'un engagement que j'ai tenu et que nous honorerons de concert, avec l'aide de Dieu".

"Les nobles préceptes de l'islam qui catalysent les énergies agissantes étaient les fondements de la civilisation musulmane qui conquiert le monde dix siècles durant, assurant l'épanouissement de l'Humanité tout entière", a indiqué M. Tebboune, mettant en avant le besoin de la société aujourd'hui en "les préceptes du Saint Coran, desquels nous devons nous imprégner pour nourrir notre âme de spiritualité et entretenir la source de la vie, la promouvoir et en explorer tous les volets, sans pour autant perdre de vue la vie éternelle au-delà de la mort".

Des énergies créatrices et innovantes pour relever les défis

Le Président Tebboune a souligné le besoin du pays en "cette énergie que procurent les bonnes mœurs et la retenue, exaltées par le Saint Coran, face aux assauts de la tentation, aux fléaux et aux dérives qui mettent à

l'épreuve les valeurs de l'Humanité tout entière".

"Le Coran renferme des signes qui assurent que les sciences et le Savoir sont la clef de toute réforme, progrès ou développement", a ajouté le Président Tebboune, rappelant que "cette énergie scientifique a ouvert aux chercheurs algériens des perspectives de découvertes et d'inventions qu'ils ont offert à leur pays, notamment en cette conjoncture de crise sanitaire mondiale".

L'occasion était pour le Président de la République de saluer le rôle des savants algériens, toutes spécialités confondues, en période de crise sanitaire. "Ceux-là mêmes qui étaient à l'avant-garde de la lutte contre cette pandémie", a-t-il ajouté, se disant convaincu que "ces énergies innovantes dans les quatre coins du pays sauront relever les défis et contribuer à la réalisation des aspirations de notre chère patrie à davantage de progrès, de prospérité et de développement globale et durable".

Le Président de la République a rappelé, en outre, le dévouement au travail prôné par le Coran pour "servir cette terre bénie, libérée par les chouhada, et atteindre nos objectifs en matière de développement en ne comp-

tant que sur nos richesses et nos énergies, en tête desquelles nos jeunes créatifs et innovants, capables de monter des entreprises économiques hautement productives".

Organisée sous le thème "Eclairages du Saint Coran sur l'éclosion des énergies", cette manifestation scientifique coïncide cette année avec la célébration par l'Algérie de l'anniversaire d'un important pan de son histoire, en l'occurrence le 1er Novembre 1954, "date à laquelle notre vaillant peuple a écrit une page des plus glorieuses de son histoire contemporaine", a souligné le Président Tebboune.

Et d'ajouter que cette manifestation intervient au moment où le peuple algérien célèbre, à l'instar du monde musulman, l'anniversaire du Mawlid Ennabawou Echarif et s'apprête à célébrer un nouvel acquis religieux, scientifique et culturel qu'est la Grande Mosquée d'Alger, un édifice civilisationnel de l'Algérie nouvelle, fière de son authenticité et attachée à son identité". Abridée par la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" de Mostaganem, les festivités marquant la 22^e édition de la Semaine nationale du Coran se poursuivent à travers plusieurs

GOUVERNEMENT

M. Djerad en visite de travail aujourd'hui dans la wilaya de Batna

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Batna, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre. Accompagné d'une délégation ministérielle, M. Djerad donnera le coup d'envoi de la rentrée scolaire 2020-2021 et inspectera quelques projets de développement à caractère socio-économique, précise la même source.

EFFETS DE LA PANDÉMIE

"Un manque à gagner de 10 mds USD pour Sonatrach" (ministère)

Le groupe national des Hydrocarbures Sonatrach a subi un important manque à gagner, estimé à 10 milliards (mds) de dollars jusqu'à fin septembre 2020 par rapport à la même période en 2019 à cause de la pandémie de coronavirus, avec une baisse de 41% de son chiffre d'affaires à l'exportation, indique un bilan du ministère de l'Energie. Ce montant a été dévoilé dans un bilan rendu public lundi par le ministère à l'occasion d'une réunion entre le ministre de l'Energie et les directeurs des wilayas de son secteur. Selon le même bilan, le groupe Sonelgaz a enregistré, quant à lui, des pertes de 18,7 mds de DA dues à la baisse de la consommation en raison de la réduction de l'activité économique et l'augmentation des créances de la SADEG, durant la même période.

L'entreprise Naftal a été également touchée par la COVID-19 avec un manque à gagner estimé à 41 mds de DA durant la même période de comparaison. De même, la filiale de Sonatrach spécialisée dans le transport aérien, Tassili Airlines, a enregistré un manque à gagner de 1,5 mds DA.

Les entreprises du secteur énergétique ont été confrontées au ralentissement de l'activité économique mondiale et à la réduction des effectifs dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la propagation du virus. Face à cette situation, il a été décidé de procéder à des mesures urgentes pour atténuer cette crise sanitaire et financière, dont la réduction du budget d'investissement des deux groupes (Sonatrach et Sonelgaz) pour économiser un montant de 150 milliards DA, relève le ministère. Dans le cadre de la feuille de route de développement du secteur, il a été envisagé aussi la réorganisation de Sonatrach et Sonelgaz, de manière à permettre la concentration des deux compagnies sur leurs métiers de base, de moderniser les systèmes de gestion et d'information et d'optimiser les coûts d'exploitation et d'investissements. L'autre objectif fixé est celui de réduire, de 17%, le budget de fonctionnement des deux entreprises publiques, soit d'un montant total de 182 mds de DA, selon les chiffres avancés par le ministère.

PROCÈS EN APPEL D'ALI HADDAD

Les plaidoiries de la défense se poursuivent

Le procès en appel dans l'affaire d'Ali Haddad, poursuivi avec plusieurs responsables et ministres pour des chefs d'accusation liés à la corruption, et la conclusion et l'obtention de marchés en violation de la loi, s'est poursuivi lundi à la Cour d'Alger avec les plaidoiries de la défense. Les avocats de la défense ont insisté dans leurs plaidoiries sur le fait que les ministres poursuivis dans l'affaire ne faisaient qu'exécuter le programme de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lequel programme a été adopté de surcroît par les deux chambres du Parlement". La défense de l'ancien Premier

ministre, Abdelmalek Sellal a estimé que les prérogatives du Premier ministre ne l'habilitent pas à s'opposer aux résolutions du conseil des participations de l'Etat concernant l'octroi des marchés publics. Les avocats de l'accusé Sellal ont relevé, également, l'absence d'un quelconque document officiel attestant de l'octroi au principal accusé (Ali Haddad) de privilèges en matière d'investissement. Abondant dans le même sens, la défense des anciens ministres des Transports et des Travaux publics cs, Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane a axé son plaidoyer sur le fait que ses mandants n'étaient pas à la tête

du ministère lorsque les indus privilégiés ont été octroyés à Ali Haddad.

Le Procureur général près la Cour d'Alger avait requis dimanche "le durcissement des peines" à l'encontre des principaux accusés dans l'affaire d'Ali Haddad, et de confirmer le jugement rendu en première instance condamnant les deux anciens ministres de l'Industrie, Mehdiouj Bedda et Youcef Youfi, à 2 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA chacun. Juillet dernier, le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné Ali Haddad à 18 de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions Da, avec

confiscation de tous ses biens. Les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal avaient été condamnés à une peine de 13 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million Da. Les anciens ministres des Transports et des Travaux publics, Boudjemaa Talai, Amara Benyounes, Abdelkader Kadi et Amar Ghoul sont également poursuivis dans cette affaire. Sont également poursuivis, les cinq frères d'Ali Haddad et les deux anciens walis d'El Bayadh et de Annaba, respectivement Abdellah Benmansour et Mohammed Slamani.